



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

807156

MERCURE GALANT.

DEDIE A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

M A Y 169



A LYON,
Chez THOMAS AMAULRY,
ruë Merciere au Mercure Galant.

M. D C. X C I I I.

avec Privilege du Roy.

Digitized by Google



LE LIBRAIRE au Lecteur

La paru plusieurs Chymies, mais celle que vous receverez de Michel Ettmhuller est raisonnée & le nom de l' Autheur & le sçavoir du Traducteur vous fait assez connoître qu'il n'y a rien eu jusqu'à aujourd'huy de si utile au Public, le mois prochain vous amez les Instituts traduits.

LIBRES NOUVEAUX du Mois de May 1693,

La nouvelle Chimie Medicale & raisonnée du Savant Michel Ettmhuller, indouze 30. sols.

Agrément du chagrin du Mariage indouze , 45. sols.

Médecin à la Mode, indouze 30. f.
Traité des moyens de rendre les Ri-
vieres navigables avec plusieurs figu-
res, octavo 2. liv.

Nouvelles ou Mémoires Historiques
par Madame la Comtesse d'Aunoy au-
theur des Mémoires d'Espagne, 2.vol.
ind. 4. liv.

Voyage d'Italie, ind. 32.f. tome 3.
du Voyage de l'Europe, les deux pre-
miers tomes se trouvent pour 3. liv.
Méthode de lever les Plans & les
Cartes de terre & de mer, ind. avec
des figures, 30. sols.

La Comédie de la Baguette de Vul-
cain avec les Chansons, ind. 8.sols.

Concorde sur les Prophéties de
Nostradamus avec les Explications,
ind. 45.

Le Grandeur Comédie, ind. 20.sols.

Le Muet, Comédie ind. 20.sols.

L'Impromptu de Garnison, ind. 20.f.

L'Opera de Village, ind. 15.sols.

Les Bourgeoises à la Mode, ind. 20.f.

Le Cuisinier Royal & Bourgeois qui
apprend à ordonner toutes sortes de
repas, indouze 35. sols.

Dialogue contre la Médisance, ind.
20.. sols..



MERCURE GALANT.



M A Y 1693.

Le Roy est si cher à tous ses Sujets , & sa Personne sacrée leur est si considerable, que si-tost qu'ils entendent dire que ce Prince se prépare à faire quelque voyage, ils en prennent de l'inquiétude , par la crainte que les fatigues où il continuë à s'exposer pourront

May 1693.



tre ses Peuples à couvert des menaces de la Ligue , n'altèrent cette santé précieuse , qui fait la felicité de ses Etats . C'est par ce motif de crainte , qui est un sentiment general , que fait naître dans tous les cœurs le zèle respectueux que l'on a pour ce Monarque , que M. Roubin , de l'Academie Royale d'Arles , a fait le Sonnet que vous allez lire.

AU ROY.

Donne un peu de relâche aux Filles de Memoire ,
 Le Parnasse pour toy n'a pas assez
 d'Ouvriers ,
 Et le nombre étonnant de tant d'exploits guerriers ,
 Lasse les doctes mains qui tracent
 ton Histoire .



Content d'avoir cent fois remporté la victoire.

Contre tant d'Ennemis si puissans
et si fiers,

Grand Prince , après avoir cueilly
tant de Lauriers ,

Passe en repos tes jours dans le sein
de la gloire.



Laisse agir désormais la valeur de
ton Fils.

Partout ce jeune Mars vaincra com-
me tu fis ,

Ses fameux coups d'essay l'ont déjà
fait connoître.



Tu ne dois plus chercher à signaler
ton bras ,

Ta gloire est à son comble , et sirien
peut l'accroître ,

C'est que ce Fils te suivre , et marche
sur tes pas.

MERCURE

Vous serez bien aise , sans doute , d'entendre encore parler du Roy dans une Epistre en Vers qui a été écrite sur la mort de M. Pelisson , dont les grandes qualitez vous étoient connuës. Elle est de M. Be-touland , qui a été approuvé de tout le monde dans la justice qu'il a renduë à cet illustre Décunt.



A MADMOISELLE DE SCUDERY.

*Que ne puis je au lieu d'ancre
écrire avec des pleurs !
Mes larmes vous peindroient mes
sensibles douleurs ,
Et vous verriez , SAPHO , ma
tristesse mortelle*

GALANT.

Meslée avec le nom de nostre Amy
fidelle.

Hélas ! nous le perdons , & Petisson
n'est plus.

Vos regrets & les miens maintenans
superflus

Nescaurraient l'arracher à la Parque
inflexible ,

Et c'est le seul miracle à vos mains
impossible.

Si la Religion , si l'honneur , si
Themis ;

Si la rare Vertu qui luy fit tant
d'Amis ;

Si la Cour , d'Apollon , si l'Esprit ,
si la Gloire ,

Qui suit les Favoris des Filles de
Memoire

Pouvoient se joindre à nous : pour luy
rendre le jour ,

Et d'une Ombre qui fuit procurer le
retour ,

Vainqueur des froids Cyprés qui con-
vrirent sa bière

Bien-tost ce cher Amy reverroit la
lumiere.

Mais que nous fert l'ardeur de ces
veux impuissans ,

Et qu'avez-vous pour luy qu'un peu
de foible encens ,

Qui se meslant au bruit que fait la
Renommée ,

Exbale après les Morts un reste de
fumée ?

C'est par là seulement que nous pou-
vons guerir

La blessure du coeur toujours presté
à s'ouvrir ,

Quand d'un Amy qui fut l'orne-
ment de nostre âge .

Nous nous traçons encor une lugubre
Image.

Les Muses dont il fut si tendrement
chery ,

De leur plus pur Nectar l'avoient
d'abord nourry.

Pindare, Anacreon dans vostre Cour
galante

GALANT. 7

Briillerent tour à tour sous l'heureux
nom d'Acante.

Homere en sa faveur reprenant le
pinceau

Y vint d'Eurimedon * achever le Ta-
bleau :

Mais des Cygnes fameux abandon-
nant la place ,

Et s'élevant depuis plus haut que le
Parnasse ,

En Aigle qui voloit dans le sein
du Soleil ,

Et qui s'y remplissoit de son feu
sans pareil ,

Il joignoit seulement à son culte
fidelle

De nos sacrez Autels la défense
immortelle

Ce n'estoit plus l'Erreur succée avec
le lait ;

Ce monstre en son esprit sincèrement
défait ,

* Poème fait dans la Bastille.

*Estoit grace à la Foy, grace au sçavoir sublime,
Des saintes Veritez devenu la victime.*

Sapho, vous le sçavez, et vous sçavez encor,

Vous qui de son esprit vistes le noble effor ;

Qu'après Dieu qu'il serroit d'une ardeur si constante si LCVIS seul fut l'objet de sa plume éloquente.

Veiller pour le montrer au siècles à venir,

Tel qu'à peine nos yeux le peuvent soutenir ;

Voir tous les rayons qui composent sa gloire

Pour la mettre en dépôt au Temple de Memoire ;

Le peindre environné d'heroïques vertus,

D'Ennemis subjuez, de Monstres abbattus,

GALANT. 9

Et démêler enfin cette sagesse immense

Qui de tout l'Univers fait triompher la France,

Furent les dignes soins de nostre il lustre Amry,

Qui pour ce grand Tableau qu'il n'a fait qu'à demy,

Et dont la seule ébauche étonnera l'Envie,

Hélas ! devrit encor avoir mille ans de vie.

Mais son esprit formé de tant d'esprits divers,

Admirable en Histoire, en Eloges, en Vers,

En Lettres, en Morale épurée choisie,

En foudres pleins d'éclairs qui frappoient l'Hérésie,

Pourroit-il égaler son cœur si généreux ;

Si grand pour ses Amis heureux ou malheureux,

A. S.

Si plein de probité , d'égalité constante ,

D'équité , de candeur , de bonté bien-faisante ?

*Homme du siècle d'Or qui vivoit
parmy nous ,*

*On ne voyoit chez luy ny l'indigne
couroux ,*

*Ny l'attrait des plaisirs , ny l'amour
des richesses ,*

*Ny l'oublly des biensfaits , ny les lâches
adresses ,*

*Ny la secrete envie à l'œil plein de
poison .*

*D'un venin dangereux infecter sa
raison .*

*Il sembloit que le Ciel , pour former
sa belle Ame ,*

De quelque Astre brillant eut emprunté sa flamme ;

*Mais cet Astre , Sapho , s'est éteint à
nos yeux ,*

*Il s'est perdu pour nous dans l'espace
des Cieux .*

GALANT.

11

Comme on peut toutefois jusque dans
l'Empyrée,
Et dans les vastes champs de la voie
te azurée,
Conserver de la terre un souvenir
charmant,
L'Image de LOVI S l'y fait incessan-
tamente.
Il s'y retrace encor ce Héros magnâ-
nime
Le comblant de bontez, luy donnant
son estime,
Honneur qu'il préferoit aux plus ri-
ches trésors,
Et qui fçait le toucher même au fe-
jouer des Morts.
Ab! s'il pouroit aussi malgré la loy
prescrite,
Reposer sur la terre honorer le me-
rite,
Sapho, bien-tost son Ombre errante
autour de vous
Revoleroit aux soins qui luy furent
si doux,

A 6

Il reviendroit bientost environné de gloire

Louer vostre courage à sauver sa memoire,

A le défendre encor jasqu'au sein du tombeau,

Et de la verité lui prestant le flambeau

Dissiper l'imposture & ses noires tenebres,

Qui vouloient offusquer des vertus si celebres.

*Illustres Successeux * des Scavans qu'il a peints*

Et qui semblent toujours animez par ses mains,

Vous, generueux Rivaux, dont l'art noble & sublime

S'fait graver en traits d'or vostre éclatante estime,

Lui refuserez vous ces marbres éternels,

* Messieurs de l'Academie Françoise,

Où vous sauvez les noms des plus
fameux Mortels ?

Tour moi, si je pouvois avec la main
des Graces

De vostre heureux burin suivre à
mon tour les traces ,

Aulieu de me livrer en proye à mes
douleurs ,

Si je pouvois tarir les sources de mes
pleurs ,

Vous me verriez bien-tost, dans l'ar-
deur de mon zele ,

Essayer d'imiter vostre adresse im-
mortelle.

Mais qui pourra, Sapho, vous égaler
jamais ,

Dès que vous suspendrez le cours de
vos regrets ?

Pellisson par ista vivant & plein
de gloire ,

Sous les plus verts lauriers des Fil-
les de Memoire ,

Quand vous rassemblerez par vostre
art sans pareil

*Mille rayons plus purs que tous ceux
du Soleil ,
Pour peindre cet Ami, qui brillant
de lumiere
D'une trace d'éclairs a rempli sa
carriere.*

Comme vous aimez les nou-
velles découvertes, & sur tout
lors qu'elles regardent la santé,
je croy que la Lettre qui suit
vous fera plaisir.



A MONSIEUR...

*L'Eau de la Roasselle, dont vous
avez ouï parler , & dont ,
Monsieur , vous me demandez une
Relation particulière , est une Eau
minérale de Bordeaux , qui fut dé-
couverte il y a quelques années. Il*

arriva dans le Siecle passé l'an
1594 que M. Donfau, Lieutenant
Particulier du Senechal de Guyenne,
fit tirer de la pierre hors de la Ville,
dans un champ qui étoit à luy. Il
ne cherchoit que de la pierre pour
bastir, & ses Manœuvres trouvè-
rent à trois pieds de profondeur, trois
grandes Statuës de marbre, belles
& antiques. L'une de ces trois Sta-
tuës passa pour être celle de Messa-
line, Femme de l'Empereur Clau-
dius. L'eau minérale de la Rousset-
te fut découverte de même, lors
qu'en y pensoit le moins. Il y a ~~de~~
l'apparence que c'est celle dont parle
Ausone dans la description qu'il a
faite en Vers Latins de la Ville de
Bordeaux, sa Patrie.

Salve urbis Genius, medico
potabilis haustu.

Le vous saluë, Genie salutaire
de la Ville, qui nous donnez

des remedes dans les eaux que
l'on y prend. car enfin il n'y a
point dans la Ville d'autre Eau mi-
nerale que celle de La Rousselle. Les
ruines effroyables que l'invision des
Gots , & celle des Sarrasins , cau-
serent à la Ville de Bordeaux , & à
la campagne , avient enterré dans
leur chaos les Statues Romaines , &
il n'y eut que l'occision particulière
de tirer de la pierre pour bastir , qui
les releva de leur tombeau. Cette
même d'isolation avoit comblé le lit
& les conduits publics de l'Eau mi-
nerale dont je vous écris , & en avit
fait perdre la communication. L'u-
sage s'en est recouvré par accident.
Le Sieur Bergeron , Bourgeois &
Marchand de Bordeaux , s'ennuyant
d'aller tousours demander de l'eau à
ses Voisins , forma le dessein d'a-
voir un puits dans sa maison , si-
tuée dans une rue qui se nomme la

Rousselle. Comme cette maison est étroite, & qu'elle est resserrée dans un petit terrain, il ne se trouva point de lieu propre pour faire le puits que dans la cave. Il fit travailler, & après avoir fait tirer des terres dans la profondeur d'environ trois brasses, on rencontra un rocher dur & épais, qui arrêta quelques jours les Ouvriers, parce qu'ils ne croyoient pas pouvoir surmonter cet obstacle, & qu'ils n'avoient fait leur marché que pour creuser un puits dans un fond tout de terre. Le Marchand qui vouloit se satisfaire, & admirer un puits chez luy à quelque prix que ce fust, les paya pour travailler dans le rocher. Il parut d'abord une chose surprenante. En coupant le rocher il en sortit du feu, Element fort opposé à celuy de l'eau que l'on cherchait. Ce pouvoit estre du souphre enflamé qui

passa au travers des pores du rocher. Enfin à force de tailler & d'avancer dans ce rocher, on vit après une ouverture de demi-brûlé, sourdre tout d'un coup une eau claire, vive, & d'un jet saillant, gros de dix ou douze pouces. Cette source impétueuse & abondante, précédée par un phénomène de feu, fit penser que cette eau étoit extraordinaire, & donna lieu à observer exactement les terres qu'on avoit ôtées, dans la présomption qu'il s'y pourroit aussi rencontrer quelque chose de singulier. En effet, il s'y trouva du Nitre en telle quantité, qu'on en ramassa le poids d'environ quatre livres. Tout cela joint ensemble, le Nitre de la terre, le feu du rocher, & une source semblable à un petit torrent, ne pouvoit que donner de la réputation à ce puits, pour distinguer son eau particulière de l'eau

GALANT.

10

commune ; & pour la faire reconnoître une eau minérale, d'autant plus qu'elle se trouva avoir un goût piquant, & d'un sel minéral. Cependant cela même fut causé que cette eau fut négligée durant un assez long-temps, d'autant que le puits n'ayant été entrepris que pour avoir de l'eau d'un usage domestique, celle-là ne s'y trouvant pas propre, on la laissa ensevelie dans la cave sans s'en servir, comme une eau qui étoit inutile ; mais la suite a bien fait changer de sentiment. Le hazard a fait connoître qu'elle étoit un doux purgatif, & d'un usage fort commode avec une grande vertu, à peu près comme dans le douzième siècle, l'Abbé Basile Valentin, qui étoit un Chimiste, trouvant que l'Antimoine qu'il avoit jetté à des pourceaux les avoit purgés, & engraissez, fut par là

instruit de la vertu de ce corps minéral, dont il publia ensuite le grand secours que l'on en pouvait tirer, en le faisant entrer dans les remèdes. Il arriva de même que deux Domesticues du Marchand Bergeron ayant bu quelques verres de cette eau de la Rousselle dans les chaleurs de l'Esté, sans autre dessein que de se rafraîchir & de se désalterer, en furent copieusement purgés, sans autre suite que celle d'en avoir une nouvelle vigueur, & une santé plus ferme dans le service de leur Maistre. Cette rencontre donna lieu à reconnoître la propriété purgative de cette eau, & à faire envie à plusieurs personnes de l'essayer, & d'en prendre dans le besoin. Il n'est pas nécessaire que je vous dise, que ceux qui en ont fait l'épreuve s'en sont fort bien trouvez, puis que je puis vous parler de ma

propre experience. I'ay un corps qui a une furieuse antipathie pour les remedes composez par ordonnance de Medecin ; ils me tourmentent, & me causent des symptomes étranges. Pour suppléer à leur défaut, depuis que j'ay eu connoissance de cette eau, j'en ay pris trois ou quatre fois, elle m'a toujours fait du bien, & nulle peine. J'en bois une bouteille de cinq verres chaque fois. Je laisse quelque intervalle entre la prise de chaque verre, pour pouvoir faire un tour dans la chambre, au quatrième verre elle commence à me purger, & ayant pris le cinquième, l'operation devient si fréquente, qu'elle me purge jusqu'à sept à huit fois. Au bout d'une heure & demie, à compter depuis la prise du premier verre, tout est fini. Je sors & je vais dans la Villa où j'ay occasion d'aller, ayant la

même liberté que si je n'avois rien pris , car enfin , ce remede n'a point l'embarras des autres qui se prennent au lit , qui , font demeurer toute la matinée , & garder la chambre tout le jour. Cette eau purgative n'assujettit à rien de semblable , on n'en est point retenu prisonnier dans le lit & dans la chambre , on est libre de sortir & d'agir comme les autres jours , quoi qu'il se soit fait une évacuation considérable dans le corps. En effet , quelque action qu'ait cette eau , elle opere d'une manière la plus commode du monde , sans rien faire souffrir de facheux. Elle ne fatigue point , elle ne cause ni nausée , ni dégoût , ni tranchée . ni écheresse , ni lassitude , ni foiblesse , ni chaleur dans la tête & dans les reins , ni aucun de ces symptomes cruels & accablans , qui sont ordinaires aux remedes mixtes , &

aux Medecines faites avec les drogues si ameres & si degoutantes du Levant. Elle a un goust mineral qui n'est pas agreable, mais cela n'approche pas du goust affreux du Sené. Elle est si legere, qu'on ne la sent point dans l'estomach. Elle est si fixe & si inherente dans le corps durant quelques momens pour y agir, & le delivrer des humeurs peccantes qui causent l'alteration de la sante, & l'indisposition de la personne, qu'elle se rend presque toute par les grosses matieres, & fort peu par les urines. Cette eau rafraîchit en purgeant, au contraire des autres remedes, qui ne purgent qu'en échauffant. Elle abat les vapeurs & les dissipe. Elle guerit du mal de teste, elle oste les obstructions, elle empêche le ferment des fièvres intermittentes ; enfin elle détruit la corruption maligne, & tout cela

finit par une gayeté qu'elle laisse dans le corps , d'avoir surmonté & chassé par son moyen tous les ennemis de la santé. On a voulu depuis quelques années abréger la composition des Medecines medecinales , pour lesquelles tout le monde a une horrible repugnance. On se contente quelquefois d'infuser du sel polycreste dans quelques verres d'eau. Cette eau de la Rousselle est un remede encore plus abrégé , puis qu'elle contient en elle-même un sel purgatif , un Polycreste naturel , où l'homme n'a point de part , & n'a point mis la main , & où par consequent il n'y peut avoir de méprise , & comme on dit en termes de Pharmacie , de qui pro quo . Il y a seulement à observer que chacun doit sçavoir sa mesure , selon qu'on est dur , ou qu'on est facile à estre ému . Aux uns , comme à moy ,

une

une bouteille de cinq verres suffira pour avoir tout son effet. Il y en a à qui il en faudra moins, & d'autres à qui il en faudra davantage. Pour trouver la mesure que chacun doit prendre de cette eau, il faut cesser d'en prendre dès qu'elle commence à purger un peu fort; & au contraire, il faut continuer d'en prendre jusqu'à ce qu'elle ait une opération assez sensible. Il ne faut pas omettre que cette eau est encore d'une grande commodité pour les Lavemens. C'est une décoction toute faite & toujours prête. Il faut la faire chauffer un peu plus que tie-de, pour mettre ses parties en mouvement; elle fait après son effet par une éjection aisée & abondante des impuretés grossières. J'ai ouï dire que feu M. de la Closure, très-connu Médecin, & fort connu dans toute la France, approuvoit

May 1693.

B

fort l'usage de cette eau, & que se trouvant à Bordeaux, il conseilla à une Dame du Parlement, qui en fait un usage assez frequent, & qui en est toujours soulagée, de continuer d'en prendre, & d'en faire son remede principal. Je ne doute point que tous ceux de la même Faculté qui voudront se donner la peine d'examiner cette eau, dont le sel est le Nitre, & de la considerer dans ses effets merveilleux, n'en jugent aussi avantageusement. S'il y a quelque chose qui manque à cette eau pour avoir la vogue des autres, c'est qu'elle n'est pas encore assez connue. Elle n'a pas eu l'avantage des autres Eaux minerales de France, qui ont été observées sur les lieux par des personnes envoyées exprés dans les Provinces, qui en ont tiré les sels, & qui en ont rendu compte dans des Traitez publics,

qui sont imprimez. Comme l'eau de la Rousselle n'étoit pas alors découverte, elle n'est pas encore comprise dans les Memoires des Eaux minerales de ce Royaume. De plus, cette eau, quoy qu'un rocher soit son urne, a un debors obscur. Elle a son fond revêtu de la figure d'un puits; elle est enfoncee & cachee dans une cave, & dans la maison d'un Bourgeois, qui ne s'est point mis autrement en peine de la faire valoir, & qui se contente d'en faire donner liberalement à ceux qui en envoyent chercher. Cette eau feroit plus de bruit, si elle avoit un autre sort & une autre apparence. Qu'on lui donne au lieu de la figure d'un puits, le bassin d'une fontaine; qu'on la tire du cachot d'une cave, & qu'on lui fasse une place publique & spacieuse, dégagée des édifices, & des maisons; qu'elle soit

bien bâtie , comme la Fontaine
qu' Ausone celebre dans ses Vers ;
qu'on y plante de même de beaux
arbres à l'entour ; qu'on luy oste son
nom vulgaire de Rousselle tiré de
cette ruë , étroite , obscure , & qui
n'est habitée par aucune personne
de condition , & qu'on luy donne
un nom noble & apparent , comme
fait Ausone à sa Fontaine , qu'il
appelle Divone en Langue Celti-
que , c'est à dire Divine ; un sem-
blable extérieur fera un grand re-
lief à cette Eau minérale , pour la
faire connoître dans ses qualitez
& dans sa vertu , pour répandre le
bruit & la réputation de sa dé-
couverte & de son origine , & pour
faire parler des Eaux de Bor-
deaux , comme l'on parle des Eaux
de Forges , de Bourbon , &c. Pour
moy , dans l'état présent où est cette
Eau , dépourvue de ces choses ex-

terieures qui imposent aux Peuples par leur éclat , j'en fais une estime extraordinaire , étant penetré de l'experience de ses bons & salutaires effets. Je luy applique l'Eloge qu'Horace donne à sa Fontaine , dans son Epistre à Quintus.

Infirmo capiti fluit utilis ,
utilis alvo.

L'eau de ma Fontaine , dit-il , est admirable pour guerir le mal de tête , & pour rendre les entrailles toujours saines. Ces deux articles si considerables , savoir la tête & les entrailles , soignés en bon estat , sont des fondemens solides pour soutenir une grande santé , & pour faire une longue vie.

Je suis prié , Madame , de vous demander vôtre sentiment & celuy de vos Amies

sur l'embarras où se trouve une fort aimable Demoiselle, dont je vais vous faire le Portrait fort au naturel. Elle est passablement bien faite, & quoy qu'elle n'ait rien de laid dans ses traits, les avantages de la beauté l'ont toujours si peu touchée, qu'on peut dire qu'elle ne s'est jamais mise en peine de paroistre belle. Elle s'est donnée tout à l'esprit, & elle en est idolâtre. Aussi l'a-t-elle extraordinaire, & de la dernière vivacité. On n'en vit jamais de plus solide avec autant de jeunesse qu'elle en a, ny de plus fecond avec si peu d'étude. Elle ne dit rien qu'ne soit nouveau, tout ce qu'elle fait est distingué, & cependant elle n'affecte, ny de se faire distinguer par la nouveauté,

ny de se faire admirer par la distinction que peut luy faire donner la superiorité de son esprit. Les sages sont persuadez de sa sagesse. Ceux qui ne le sont point souhaiteroient fort qu'elle voulût bien leur ressembler, & c'est ce qui fait que quelquefois ils se laissent supprendre à l'envie, qui tâche inutilement de luy porter quelque atteinte. Sa conduite la met au dessus de sa malice, & tout le monde confesse qu'elle n'en doit rien apprehender. Cette Demoiselle, telle que je vous la peins, a souffert depuis deux ans les soins & l'attachement d'un Cavalier fort aimable, & c'est assez vous en dire pour vous marquer qu'elle l'aime. Il est d'une douceur & d'une civilité charmante. Quoy.

32. MERCURE
qu'il ait tout l'esprit qu'on peut avoir , il a encore plus de modestie. Tous ceux qui le connoissent l'estiment, chacun demeurant d'accord de la sagesse qui est commenée avec luy, de la bonté de son cœur , & des avantages qu'une tres - belle taille , & de straits assez regulièrement formez peuvent d'ôner à un jeune Cavalier. La Belle, en luy accordant toute son estime , fut approuvée des plus rigides censeurs , & de son côté , il s'accoutuma à la voir , sans songer qu'il deût l'aimer. C'étoit un cœur fort peu scavant en affaires tendres , & quand il auroit voulu prendre des precautions contre elle , elles luy auroient servy de peu de chose , tant les charmes de son esprit l'attachoient. Il ne pouvoit

voir venir la tendresse , parce qu'il ne la connoissoit pas encore , quoy que peut être il la sentist quelquefois , mais elle n'avoit pour luy que les apparences de l'estime , tout au plus de l'amitié , & ainsi il la laissa entrer dans son cœur sans s'en défier . Enfin il connut véritablement qu'il aimoit la Belle , & la Belle en fut ravie . Tous deux se communiquoient leurs plus secrets sentimens , comme fans en avoir le dessein , & d'une maniere qui ne servit qu'à serrer leur chaine plus étroitement . Ce qu'il y a de fort singulier , c'est que l'amour de la Demoiselle se purifia de jour en jour , & se dégagea pour ainsi dire de toute matière , devenant un amour tout-à-fait spirituel , & fort semblable à ce-

luy des Intelligences. Elle n'aima le Cavalier que pour la plus belle partie de luy-même, c'est-à-dire pour son esprit, & pour la droiture de son cœur. Elle ne pensa plus du tout à sa fortune , ny à d'autres avantages, qui avoient contribué à l'engagement qu'elle avoit été bien aise de prendre pour luy. Les qualitez admirables qu'il faisoit paroistre par ses sentiments & par la beauté de son genie, furent l'unique objet de sa passion. Elle les étudia plus que jamais , & y fit des découvertes qui l'éblouirent , & qui la charmerent de nouveau. Dans ces exactes recherches elle reconnut mille vertus, sans s'apercevoir d'aucun défaut. Elle s'interrogea plusieurs fois sur l'amour qu'elle sentoit pour

le Cavalier , & étant convaincuë de sa pureté , elle resolut de le conserver toute sa vie , quelque chose qui pût arriver du côté du Ciel ou des hōmes . Ne l'aimant que pour luy - même , & luy ne changeant jamais en luy - même , disoit - elle , je seray toujours la même , & je verray avec joye tout ce qui pourra contribuer à le rendre heureux , fust ce la ruine de tous mes intérêts , & ma perte même . Et plût au Ciel que je pusse moy - même faire son bonheur , j'en chercherois tous les moyens que me permettroit ma gloire , sans examiner si j'y trouverois le mien , ou au moins en l'y cherchant je n'aurois en vûë que sa seule satisfaction . Voilà quels étoient les sentiments de cette aimable Per-

sonne, lors qu'un jour dans une conversation qu'ils eurent ensemble, elle dit au Cavalier quelque chose dont il se fâcha, quoy que ce fust sans aucune intention de luy déplaire. Il faut vous dire ce qui a suivi ce differend. Le Cavalier, ou pour se vanger, ou pour mieux connoistre les sentimens de la Demoiselle, n'a eu des yeux depuis quelque temps que pour une fort jolie personne, dont il est connu il y a plusieurs années, & pour laquelle il paroist avoir naturellement quelque penchant. Elle est de bonne maison, bien-faite, tres-civile, douce & engageante, & a quelques avantages pour les agrémens du corps, qui ne se rencontrent point dans celle qui a eu ses premiers soins.

Quant à l'esprit, elle l'a d'une maniere à ne déplaire à personne, & de toutes les Filles de la Ville, c'est une de celles que la Demoiselle dont j'ay l'embarras à vous expliquer, estime le plus. Cependant on peut dire qu'elle n'a qu'une douceur affectée, & qu'une muette civilité. Le reste n'a rien de solide, & à tout prendre, ce n'est qu'une Fille d'un genie borné, & que rien n'éleve au dessus des autres. Dans le fond, elle n'a peut-être envie que de l'emporter sur sa Rivale, en luy dérobant le Cavalier dont la conversation luy fait passer d'agreables heures, & quand ce seroit une alliance qui pourroit l'accommoder, je vous demande pour cette aimable personne, dont je vous ay peint l'a-

mour si pur & si desinteresseé, si voyant une si grande inégalité entre les deux partis, dont l'un a beaucoup plus de mérite que l'autre, il ne doit pas lui être permis de faire tous ses efforts pour empêcher que ce mariage ne se fasse. Elle a chagriné le Cavalier à qui ce nouvel engagement paroist être cher & agreable. Comme elle n'a point d'autre plaisir que le sien, doit-elle souffrir, sans y mettre obstacle, qu'il s'engage entièrement ? Ce que vous déciderez là-dessus sera sa règle, puis qu'elle proteste que si l'on trouve, que pour ne point démentir son caractère, qui est d'aimer sans aucune vûë pour elle-même, elle doit cesser entièrement de le voir, elle sent l'esprit assez fort pour s'y

resoudre, voulant luy prouver que sa satisfaction & son intérêt prevaudront toujours en elle sur tout ce qui la pourroit porter à souhaiter de ne le pas perdre. La demande qu'elle fait sur la resolution qu'elle doit prendre, est fort sérieuse. Quād le changement que luy a marqué le Cavalier, ne seroit qu'en apparence , elle le prend pour ce qu'il paroist , & se croit en droit de bornier sa penetration, lors qu'il borne sa sincérité.

Je vous envoie des Vers, où quoy qu'il y ait beaucoup d'esprit , vous connoistrez aisément que l'illustre Madame des Houlieres qui les a faits, n'a écouté que les mouvemens du cœur. Je vous en laisse faire l'application.

MERCURE
VERS ALLEGORIQUES.

Dans ces prés fleuris
Qu'arrose la Seine,
Cherchez qui vous mene,
Mes cheres Brebis.
I'ay fait pour vous rendre
Le destin plus doux,
Ce qu'on peut attendre
D'une amitié tendre,
Mais son long couronx
Détruit, empoisonne
Tous mes soins pour vous,
Et vous abandonne
Aux fureurs des Loups.
Seriez-vous leur proye,
Aimable Troupeau,
Vous de ce hameau
L'honneur & la joye,
Vous qui gras & beau
Me donnez sans cesse
Sur l'herbette épaisse.

Vn plaisir nouveau?
Que je vous regrette!
Mais il faut ceder.
Sans chien, sans houlette,
Puis-je vous garder?
L'injuste fortune
Me les a ravis.
En vain j'importune
Le Ciel par mes cris,
Il rit de mes craintes,
Et sourd à mes plaintes,
Houlette, my chien,
Il ne me rend rien.
Puissez-vous contentes,
Et sans mon secours,
Passer d'heureux jours,
Brebis innocentes,
Brebis, mes amours!
Que Pan vous défende,
Helas! il le fait.
Je ne luy demande
Que ce seul bienfait.
Ouy, Brebis cheries,

Qu'avec tant de soin
J'ay toujours nourries,
Je prens à témoin
Ces bois, ces prairies,
Que si les faveurs
Du Dieu des Pasteurs
Vous gardent d'outrages,
Et vous font avoir
Du matin au soir
De gras paturages,
I'en conserveray
Tant que je vivray
La d'uce memoire,
Et que mes Chansons
En mille façons
Porteront sa gloire,
Du rivage heureux,
Où vif & pompeux,
L'Astre qui mesure
Les nuits, & les jours
Commencant son cours,
Rend à la Nature
Toute sa parure,

*'Inqu'en ces climats , *
Où sans doute las
D'éclairer le monde ,
Il va chez Thetis
R'allumer dans l'onde
Ses feux amortis.*

Vous avez peut-être entendu déjà parler d'une chose fort extraordinaire qui se trouve en Pologne , & principalement en Russie . Ce sont des Corps morts que l'on appelle en latin *Striges* , & en langue du Pays *Vpierz* , & qui ont une certaine humeur que le commun peuple & plusieurs personnes savantes assurent être du sang . On dit que le Demon tire ce sang du corps d'une personne vivante , ou de quelques bestiaux , & qu'il le porte dans un corps mort , parce qu'on pré-

tend que le Demon sort de ce Cadavre en certains temps, depuis midy jusques à minuit, après quoy il y retourne & y met le sang qu'il a amassé. Il s'y trouve avec le temps en telle abondance , qu'il sort par la bouche, par le nez, & sur tout par les oreilles du Mort , en sorte que le Cadavre nage dans son Cercueil. Il y a plus. Ce même Cadavre ressent une faim qui luy fait manger les linges où il est ensevely , & en effet on les trouve dans sa bouche. Le Demon qui sort du Cadavre , va troubler la nuit ceux avec qui le mort a eu le plus de familiarité pendant sa vie , & leur fait beaucoup de peine dans le temps qu'ils dorment. Il les embrasse, les serre , en leur representant la figure

de leur Parent, ou de leur Amy, & les affoiblit de telle sorte en suçant leur sang pour le porter au Cadavre, qu'en s'éveillant sans connoistre ce qu'ils sentent, ils appellent au secours. Ils deviennent maigres, & at-tenuez, & le Demon ne les quitte point, que tous ceux de la Famille ne meurent l'un a-prés l'autre. Il y a de deux fortes de ces Esprits ou Demons. Les uns vont aux hommes, & d'autres aux Bêtes qu'ils font mourir de la même sorte en suçant leur sang. Le ravage se-roit grand sans le remede que l'on y apporte. Il consiste à manger du pain fait, pétry & cuit avec le sang qu'on re-cueille de ces sortes de Cada-vres. On les trouve dans leurs Cercueils, mols, flexibles, en-

flez , & rubiconds , & non pas
secs & arides comme les autres
Cadavres , quelque temps qui
puisse s'être écoulé depuis
qu'ils ont été mis en terre .
Quand on les trouve de cette
sorte , ayant la figure de ceux
qui ont apparu en songe , on
leur coupe la tête , & on leur
ouvre le cœur , & il en sort
quantité de sang . On le ramas-
se , & on le mêle avec de la
farine pour la pêtrir , & en
faire ce pain , qui est un reme-
de sûr pour se garantir d'une
vexation si terrible . Après
qu'on leur a coupé la tête ,
ceux que l'Esprit tourmentoit
la nuit , n'en sont plus troublez ,
& se portent bien ensuite . De-
puis peu de temps une jeune
Fille en a fait l'épreuve . La
douleur qu'elle a sentie en dor-

mant l'ayant éveillée pour demander du secours , elle a dit qu'elle avoit veu la figure de sa Mere qui étoit morte il y avoit déjà fort long-temps. Cette Fille déperissoit tous les jours, devenant maigre & sans force. On a deterré le Corps de sa Mere qu'on a trouvé mol, enflé & rubicond. On luy a coupé la tête & ouvert le cœur , d'où il est sorty grande abondance de sang , après quoy la langueur où elle étoit , a cessé , & elle est entierement revenuë de sa maladie. Des Prêtres dignes de foy , qui ont veu faire ces sortes d'executions , attestent la vérité de tout ce que je vous dis , & cela est ordinaire dans la Province de Russie.

Tandis que je suis sur les Prodiges , il faut que je vous

fasse part de ce qui a été vu depuis peu de temps dans le Cabinet d'un Religieux, qui entre plusieurs curiositez, conserve dans une grande Phiole un petit Chien qui a deux corps, & n'a qu'une tête. On luy voit sept pieds, dont l'un est un pied de Taupe. Il y a grande apparence que le huitième est dans le corps de cet Animal, car ces deux corps s'embrassent. Il a aussi deux queueſ. On affeure que ce Chien a eu vie quelque tems. Il est d'un beau poil noir & blanc, & est venu d'une fort belle Chiennne, qu'une Dame à qui elle appartenoit portoit ordinairement dans son manchon. Ceux qui étudient les productions bizarres de la nature, ferroient plaisir à beaucoup de

de Curieux , s'ils leur appre-
noient , pourquoi ce pied de
Taupe se rencontre dans un
Chien .

Les Vers du Dialogue qui
suit , sont faits pour être mis en
Musique . Vous leur trouverez
le tout qu'il faut pour cela .

TIRSIS.

AH , qu'il m'est doux de vous
aimer !
Mon seul bonheur est de vous plaire .

SILVIE.

Si cet amour étoit sincère ,
Il auroit de quoy me charmer .

TIRSIS.

Ciel , doutez - vous encor de mon a-
mour extrême ?

N'en croyez - vous pas mes serments ?

SILVIE.

Les Dieux permettent aux Amans

May 1693.

C

D'attester vainement leur puissance suprême.

T I R S I S.

Croyez-en mes soupirs.

S I L V I E.

Ne me trompent-ils pas?

T I R S I S.

Du moins croyez-en vos appas.

S I L V I E.

Mes yeux n'ont point assez de charmes

Pour captiver vostre cœur.

T I R S I S.

Ils peuvent arracher les armes

Au plus superbe Vainqueur.

S I L V I E.

Ah, plust au Ciel que vous fussiez fidelle!

T I R S I S.

Je vous fais à jamais maistresse de mon cœur.

T O V S T E V X.

Heureux, qui peut jusqu'à la mort
Exuler d'une ardor mutuelle.

Le Sonnet qui suit est du même Auteur qui a fait ce Dialogue. Il peint le desespoir d'un Amant qui est sur le point de se separer de ce qu'il aime.

*Il faut donc marracher de ce séjour aimable,
Où mon cœur a goûté tant de plaisirs charmans ;
Il faut que j'abandonne un objet adorable,
Qui faisoit que mes jours n'étoient que des momens.
Après avoir jucy d'un destin favorable,
Qu'il est dur de sortir de ces enchantemens !
Les plaisirs que nous offre un bonheur peu durable,
Quand on s'en voit privé , augmentent nos tourmens.*



*Enfin il faut partir ; un devoir trop
barbare*

*De tout ce que j'aimois aujourd'buy
me sépare.*

*Que ce cruel départ doit affliger
mon cœur !*



*Si les maux qui suivront cette ab-
sence terrible*

*Egalent les plaisirs où je fus si sen-
sible ,*

*Qui pourra concevoir l'excès de
ma douleur ?*

Je vous envoie la copie d'u-
ne Lettre sur la Baguette. Elle
étoit entre mes mains dès la fin
du dernier mois, ce qui est
une preuve que celuy qui l'a
écrite sçavoit ce qui s'est passé
chez Monsieur le Prince avant
qu'il fût connu du Public, par

toutes les circonstances que je vous en ay mandées. La matière qui avoit été trop long-temps uniforme , commençoit à ennuyer , quoys que merveilleuse , mais les contestations vont la rendre plus divertisante , & par ce moyen on pourra apprendre & développer la vérité ; étant difficile que l'on soit bien instruit d'une cause , tant que l'on n'entend parler qu'un seul Avocat.

A Saumur , le 18. Avril 1693.

J'ay lu avec plaisir le livre de M. de Valmont sur la Baguette Divinatoire. Il est rempli d'expériences curieuses & agréablement rapportées , & son Auteur mérite beaucoup de louanges d'avoir ramassé en si peu de temps tant de faits surprenans des Allemands ,

C 3

des Danois, des Anglois, des Italiens, & des François. Il peut passer pour un scavant Historien des effets merveilleux de la Nature. Il luy manque cependant, à mon avis, quelques degrez d'incredulité. Il prend aisément pour vray sur la foy d'un homme, des faits qui sont si rares, & si éloignez de ce que nous avons coutume de voir, qu'ils meriteroient bien d'être rapportez par un grand nombre de témoins exacts & judiciaux, car il en faut revenir à proportionner le nombre & la qualité des témoignages aux degrez de surprenant & d'extraordinaire dont est le fait. Quand on ne s'attache point à cette proportion, il ne faut pas s'attendre d'être cru, ny des bons esprits, ny de ceux qui font les bons esprits, en affectant de ne rien croire de surprenant, quelques

témoignages qu'on leur apporte.

Si le fait étoit de nature que le Lecteur pust luy-même commandément s'en convaincre par son expérience , l'Auteur n'avoit pas besoin de témoins pour se faire croire , mais quand la chose se trouve autrement , il faut , si l'Auteur a eu de bonnes raisons de croire , qu'il se donne la patience de marquer par quels degrés il est venu à croire , & qu'il n'oublie pas la moindre des preuves qui l'ont peu à peu engagé dans l'opinion qu'il a embrassée. Or je ne vois pas que M. de Valmont se soit attaché à cette précaution , sur tout dans le fait de la Baguette. Il est persuadé , qu'ayant pris toutes les mesures qui luy sont venues en l'esprit pour s'assurer de la vérité du fait , il est en état de se présenter comme témoin croyable sans nous rendre compte de ses me-

sures, & il ne songe pas que si luy-même n'avoit de preuves que le témoignage de trois personnes comme luy , qui ne luy diroient point comment ils en ont usé pour se garantir de l'imposture de Iacques . Ammar , s'il est vray que ce soit un Imposteur, il ne croiroit pas le fait ; car enfin il est plus aisé de croire que trois ou quatre témoins , d'ailleurs gens d'esprit , ont été trompez , & seduits par un bruit populaire , qui fait toujours impression , même sur les gens les plus senséz , par un jeu de main devenu imperceptible , par un long usage , par un hazard favorable qui est en droit de surprendre quand on devine juste & de suite plusieurs choses ; enfin par un peu d'art à remarquer & à profiter du foible des gens surpris , qui ne scauroient s'empêcher d'aider à découvrir ce qu'ils veulent tenir ca-

ché, soit par des marques d'une grande crainte, s'ils sont coupables, soit par des marques de joye, s'ils souhaitent que le merveilleux qu'ils commencent à croire avec plaisir se trouve vray, il est plus aisé, dis-je, de croire que les témoins se sont eux-mêmes laissé tromper, que non pas de croire des effets aussi étranges que ceux que l'on attribue au talent naturel de Iacques Aimar. S'il est vray que M.de Valmont en useroit de cette maniere, il ne doit pas estre surpris qu'on en use pour lui, comme il en useroit pour les autres, & qu'on ne s'embarque pas à croire des choses qui ont si peu de vraisemblance, sur son seul témoignage, lors qu'il n'est pas accompagné de toutes les mesures qu'il a prises pour ne pas croire légèrement. Je ne parle point de la manière dont il explique les effets de

la Baguette. Je n'aime pas à examiner l'explication du Phenomene avant que d'être seur qu'il soit vrai , & non pas suppose , de peur de tomber dans le ridicule des Physiciens à la dent d'or , dont il rapporte agreablement l'Histoire au commencement de son Livre. Je ne diray sur cela qu'une chose , c'est que sa maniere d'expliquer n'est point pour moy assez nette , assez claire , assez convaincante , pour faire disparaistre la difficulte que j'ay à croire le fait , car c'est une preuve qui aide à croire les faits quand l'explication en est si claire & si facile , qu'on commence à voir qu'il est tres-aisé , ou tres-possible qu'ils soient arrivez de la maniere dont on le dit , comme c'en est une que le fait est faux , quand plusieurs Physiciens , après avoir pensé , n'imaginent rien qui

les contente sur la maniere dont le fait pourroit être arrivé. Je veux seulement vous mettre devant les yeux les raisons de croire & de ne pas croire le fait, & vous dire la situation où je suis sur cela, afin que si quelqu'un veut prendre la peine de lever mes doutes, je me mette en suite à examiner les raisonnemens que les Physiciens font sur ce prétendu talent. Il y a plusieurs faits dans l'histoire de Jacques Aimar qui ne sont pas également incroyables, & qui ont chacun leurs soupçons & leurs preuves de vray & de faux, il est à propos de les examiner en détail. On dit qu'il devine le chemin des eaux qui coulent sous terre. Ce qui est pour lui, c'est qu'il a deviné juste en quelques endroits à Chantilly. Plusieurs personnes disent encore qu'ils ont senti tourner la Ba-

guette entre leurs mains, quand ils se sont trouvez sur la voye des Canaux, & que cette Baguette ne tournoit point & ne faisoit point d'effort pour tourner ; quand ils étoient hors de la voye.

Ce qui est contre, c'est que la Baguette n'a point tourné à Chantilly sur des endroits où il y avoit des Canaux, & elle a tourné sur d'autres où il n'y en avoit point. De cela on peut conclure que si sa Baguette tourne sur des Canaux cachez sous terre, c'est ou par la volonté de Jacques Aimar, ou par hazard. Si c'est par sa volonté, c'est imposture ; si c'est par hazard, cela vient autant du ressort de la Baguette ou de toute autre cause, que des eaux coulantes. Ceux qui disent qu'ils ont senti la Baguette tourner entre leurs mains, ne disent pas qu'elle ait tournoyé, c'est-à-

dire , qu'elle ait fait plusieurs tours comme elle fait entre les mains d'Atmar , & c'est un soupçon d'adresse , & d'imposture de sa part , que ceux qui ont le même talent ne fassent pas comme luy . D'ailleurs , sa Baguette tourne sur une pierre , sur un lieu vouté , sur des ossemens , sur du métal aussi bien que sur l'eau . Or il est visible qu'il est assez difficile que sous terre à une distance de quinze pieds il ne se trouve de l'eau , où quelqu'une de ces choses .

On dit aussi qu'Atmar a le talent de deviner où l'on a caché de l'argent , ou de l'or .

Ce qui est pour luy , c'est que plusieurs personnes rapportent qu'après avoir caché sous du pavé & dans des fentes d'un parquet à Lyon , des pieces d'or ou d'argent , il a deviné en mettant le pied dessus , qu'el-

les étoient sous son pied. C'est une opinion receueë de plusieurs Physiciens, que la Baguette de Coudrier tourne sur des Mines de metaux.

Ce qui est contre Aimar, c'est qu'on ne dit point combien de fois il a réiteré ces experiences, s'il avait les yeux bandez, & s'il n'a pas quelquefois manqué ; car en ce cas il a pu être aidé de ses yeux, & favorisé du hazard. D'ailleurs, il a fait une experience dans le jardin de l'Hostel de Condé, en presence de Monsieur le Prince, & de quantité de personnes, où il fit tourner sa Baguette sur un trou recouvert de terre, où il y avoit un sac de cailloux, & il pissa sur un autre trou, où il y avoit un sac d'argent, sur lequel sa Baguette ne tourna point, preuve constante qu'il y a de l'imposture de la part d'Aimar, & qu'il fait tourner la Ba-

guette quand il luy plaist. Il a avoué même qu'il n'avoit plus cette vertu à Paris pour l'or, & pour l'argent, quoy qu'il l'ait eue à Lyon, & qu'il ne fçait pas la raison de ce changement ; mais la raison la plus vrai-semblable de ce succès different de la Baguette à Lyon ou à Paris, c'est que l'on est moins credule, & qu'on a de meilleurs yeux à Paris qu'à Lyon. On dit encore qu'il devine sûrement où l'en a volé, & qu'il suit le Voleur à la piste, même deux ans après le vol fait.

Ce qui est pour luy, c'est ce que l'on conte qu'il a fait à Lyon sur des vols domestiques, & dont on a imprimé des Relations, & ce qu'il a fait à l'Hostel de Condé, où l'on avoit volé il y a deux ans, deux petits flambeaux d'argent de toilette. Il mena droit ceux qui l'accu-

compagnoient à la maison de l'Orphévre chez qui on avoit porté les flambeaux , & le Voleur rendit l'argent à M.le Curé de S.Sulpice , qui l'apporta à Madame la Princesse deux jours après cette perquisition d'Aimar. Il a aussi deviné chez le Chirurgien de l'Hostel de Condé , en quel coffre , & en quel lieu du coffre étoit l'or qu'on luy avoit dérobé.

On peut répondre aux faits de Ly'n , que ce qu'il a deviné de certain , luy a été indiqué par la frayeure des coupables , & que le reste n'a pas été vérifié comme certain. Quant à l'Orphévre , qu'il y a été conduit par un Homme de l'Hostel de Condé , qui l'avoit pris en sa protection , & qui pouvoit avoir quelque soupçon que les flambeaux avoient été portez chez cet Orphévre , parce qu'il en avoit fait

peut-être perquisition dans le temps du vol, & que le Voleur intimidé de la perquisition, l'a voulu faire cesser en rendant l'argent. Pour ce qui concerne le Chirurgien, Aimar pour deviner juste, n'avoit qu'à bien observer où les yeux du Chirurgien se portoient le plus.

Mais ce qui est décisif contre Aimar, & qui le convainc d'imposture, c'est que par ordre de Monsieur le Prince, un Secrétaire de la Maison feignant d'avoir été volé, & qu'on luy avoit pris plusieurs papiers, fria Jacques Aimar en secret de venir pour luy aider à découvrir la route que le Voleur avoit prise. On avois rompu exprés une armoire, & quelques carreaux de verre d'une croisée. Aimar vient, & dit qu'il est sur la piste. Sa Baguette tournoye, & il marche jusqu'à bien avant dans la rue, disant

qu'il étoit scurement sur la voye. Le Secretaire l'arrêta sur quelque prétexte, & lui dit qu'il acheveroit une autrefois. Il alla aussi-tost rapporter le tout à Monsieur le Prince, qui fit venir Aimar, & aprés l'avoir traité d'imposteur, S.A.S.l'obligea enfin d'avouer qu'il faisoit tourner sa Baguette quand il lui plaisoit. Aimar dit que sa Baguette ne tourne plus sur la voye des Criminels qui ont avoient le vol, mais cela même est une preuve d'imposture, puis que tandis que le Voleur est inconnu, Aimar peut dire tout ce qu'il veut sans pouvoir être contredit, & que la raison pour-
quis sa Baguette ne tourne point quand le Voleur est connu, c'est qu'il craint d'être démenti par le Voleur même sur les circonstances du vol. Et puis, quel rapport de l'avou d'un criminel qui est à vingt ou trente

lieuës, aux causes naturelles, telles que sont les petits corpuscules qu'on prétend qui sont transpirez du Criminel, & qui sont demeurez dans & sur les meubles qu'il a touchez, comme si dans le moment de cet aveu, tous ces petits corpuscules devoient être anéantis, ou que leur mouvement dût être détruit ? Je ne parle ici qu'à M. de Valmont, qui a le bon esprit, de ne point faire venir le Diable à son secours.

Il est donc certain qu'il y a de l'imposture. Il reste à savoir si tout est imposture, ce qui est tres-vray-semblable. Cependant si M. de Valmont a de nouvelles preuves, & de nouveaux témoins, qu'il les montre, & on les pesera.

On dit qu'entre plusieurs hommes, Aimar devine les Meurtriers, & le chemin qu'ont tenu ceux qui ont commis quelque meurtre, ainsi

que les meubles qu'ils ont touchez ;
et sur cela on conte l'histoire des
Assassins de Lyon de la maniere
que l'ont rapportee M.de Valmont,
et deux autres Auteurs de la
meme Ville , dans ce qu'ils ont fait
imprimer.

Ce qui est pour Aimar,c'est que
plusieurs personnes de bon esprit de
Lyon , ont creu cette histoire , et
à dire la verité , c'est l'argument
le plus apparent ; mais on peut ré-
pondre qu'Aimar a pu rencontrer
ces Meurtriers sur le chemin , et
se douter de quelque chose par leur
air et leur maniere ; qu'il a soup-
ponné que ces mêmes Meurtriers
auroient été à la Foire de Beau-
caire , pour faire quelque nouveau
vol , et que quelqu'un d'eux ayant
été arrêté , aurait été mis en pri-
son , ce qui lui a fait reconnoistre
le jeune Boffu , et faire semblant

que la Baguette tournoit sur luy. A l'égard des chambres & des lits des Cabarets qu'Aimar a prétendus reconnoistre, il peut en avoir deviné une partie par convenance, l'autre par hazard, & n'avoir point rencontré de témoins & de contradicteurs en ce qu'il n'a pas deviné juste ; & même s'il a manqué en quelque chose, il peut n'avoir pas été accusé par ceux qui l'accompagnoient, qui étant déjà séduits par la surprise, n'ont osé rien dire contre l'opinion qu'ils avaient du talent d'Aimar. Au reste, ces témoins n'étoient que trois, ce me semble, gens de peu d'esprit sur ces matières, & qui n'avoient pas ordre d'examiner à la rigueur tout ce qu'il disoit.

Ce qui est pour Aimar, c'est que dans le lieu de l'assassinat il fut, & son pouls s'éléve. A cela on

peut répondre qu'il est tres-naturel que certaines personnes suent, changent de pouls, & tombent en défaillance dans des lieux où il y a certaines odeurs, & le sang versé & corrompu dans la cave où s'étoit commis l'assassinat peut avoir produit ce même effet, & à l'égard du tournoyement de sa Baguette, on a vu qu'elle tournoit quand il voulloit; ainsi ce tournoyement ne fait pas de foy. Ce qui fait encore pour Aimar, c'est que plusieurs personnes ont eu dans la cave les mêmes symptomes qu'Aimar avoit. A cela, c'est la même raison, mais à l'égard du tournoyement de la Baguette qui se fait entre leurs mains, c'est que la Baguette ou ressort comme on la tient, tend à en sortir, & pour cela tourne, afin de se débander un peu, mais si c'étoit du bois sans ressort,

il n'y a nulle apparence qu'elle tournaſt.

Ce qui est contre Aimar, c'est l'experience qu'on lui a fait faire à Paris, sur le lieu où il y avoit eu un meurtre commis. Il passa & repassa par dessus sans s'en appercevoir, & quand on lui eut dit la chose, il mena où les Meurtriers n'avoient point été, disant pourtant que la Baguette tournoit, & cela en presence d'un grand Prince, de plusieurs Seigneurs, & de M. le Procureur du Roi du Chastelet.

On a dit pour sa deffense que le Meurtre étoit avoué, mais il est visible que cet aveu ne change rien à une demi-lieuë de là, où cet aveu se fait. On a encore dit que ce n'étoit pas un assassinat pour voler de guet à pens ; mais que c'étoit un meurtre & non un combat. D'ailleurs, le Meurtri & les Meurtris-

seurs n'ont-ils pas toutes les passions
de la crainte & de la colere , com-
me les Assassins & l'Assassiné ,
qu'on tué pour avoir son argent ?
Ainsi la même transpiration de
corpuscules ne se fait-elle pas éga-
lement ? Enfin on a dit pour la de-
fense d'Aimar , & c'est son der-
nier retranchement , qu'il n'étoit
pas toujours disposé de la même ma-
niere , & que par consequent les
mêmes causes n'agissoient pas sur
lui de la même sorte . A cela on
peut répondre que c'est une porte
commode pour échaper , car quand
par hazard il devinera , on dira que
ce sera par un talent naturel , &
quand il ne devinera point , on dira
qu'il ne se porte pas aujourd'hui
comme hier , à Paris comme à Lyon .
En vérité , quoi qu'il puisse y avoir
du vrai , cela est porté trop loin , &
avec une pareille défense , il n'est
point

point de Charlatan, point d'Imposteur qu'on ne justifie.

J'oubliais à répondre à un fait qui est pour lui. C'est celui de la Serpe meurtrière qui étoit ensanglantée. M. le Chevalier de Montgivraut, homme de bon esprit, grand Physicien, la cacha trois fois, deux autres Serpes, toutes les trois fois Aimar devina les yeux bandez qu'il marchoit sur la Serpe ensanglantée, et ce que rapporte M. le Chevalier de Montgivraut, n'est pas moins considérable, que trois hommes de sa connoissance de Lion avoient deviné pareillement à l'aide de sa Baguette, laquelle de ces Serpes cachées dans terre étoit la meurtrière.

On répond que le seul hazard peut avoir causé cet effet, et qu'il y a à parier cent contre un, que pour peu que l'on prenne bien ses

May 1693.

D

mesures, on n'y réussira point dix fois de suite , ce qui devroit toujours réussir si c'étoit une cause naturelle.

Voila mes raisons de douter , & même de pancher à croire que ceux qui ont cru à la Baguette , y ont cru un peu trop legerement par rapport au fait qui est tout extraordinaire. Je ne demande pas mieux que de croire du merveilleux ; j'y ay du plaisir comme le reste des hommes , mais je ne le veux croire qu'à bonnes enseignes.

Vous avez toujours aimé les Vers de M. de Vin , & vous sçavez que lors qu'il veut représenter quelque chose , il le peint fort bien. C'est ce qui m'oblige à vous envoyer ce nouvel Ouvrage de sa façon. Il est fait sur une These qui

fut soutenuë il y a quelques années dans l'Ecole de Medecine de Paris , en faveur de l'Eau contre le Vin.



LE VIN ET L'EAU.

*L*e Vin fier de son vaste Empire,
Et de la belle humeur qu'en tous lieux il inspire ,
Le Vin qui de tous les chagrins :
Fait perdre la triste memoire ,
Et qui dans un instant dompte les plus mutins ;
Le Vin, dis-je, enflé de la gloire
Que s'acquit autrefois le Dieu *
son Protecteur ,
Insultoit l'Eau par tout en superbe Vainqueur.

* Bacchus.

Elle en étoit si mal-traitée,
 Qu'elle se vit constrainte à luy faire
 sentir
 Ce que peuvent ses coups lors qu'elle
 est irritée.
 De son repos pourtant elle eut peine
 à sortir,
 Et comme sa fraîcheur benigne et
 salutaire
 Ne s'accorde pas des feux de la
 colere,
 Contre cet Orgueilleux ayant que
 d'éclater,
 Sa douceur trouva bon de luy repre-
 senter
 Que de ce Dieufameux elle éleva*
 l'enfance,
 Et qu'un peu de reconnaissance.
 L'obligeoit à la mieux traiter;
 Qu'elle négaloit pas sa suprême
 puissance,
 Il est vray, mais qu'en récompense

* Les Nymphes des Fontaines.

La seconde Hippocrène excitoit une
ardeur

Qui des plus froids esprits fondoit
toute la glace ;

Que si chacun vantoit sa divine li-
gueur ,

On se loueroit aussi de celle du Par-
nasse ,

Et que Barrege avoit des Bains ,
Qui pour beaucoup de maux utiles ,
et souverains ,

Offroient aux malheureux leur cha-
leur efficace .

Cette espece d'égalité
Cù par ce peu de mots elle sembloit
prétendre ,

Ne fit qu'aigrir du Vin l'orgueil
et la fierté .

Enfin voyant par là qu'elle devoit
s'attendre

A toutes ses rigueurs , et l'asse d'en
scuffrir

Elle s'échauffe , et plus émuë ,

*A sa colere suspendue
Lâche toute la bride , & commence
à blanchir.*

*Que ne fit-elle point dans l'excès de
sa rage ?*

*Elle confondit tout , elle franchit
ses bords ;*

*Tout fut lors Vin pour elle , & l'in-
nocent rivage*

En sentis les premiers efforts.

*A la voir s'élever jusqu'au plus
haut des nuës ,*

*Et courir en tous lieux à vagues
épanduës ,*

Qui n'eust pas dit , pour se vanter ,

*Que trop sensible à cette injure ,
Dans ses flots écumeux elle alloit*

submerger

Avec luy toute la Nature.

*Cependant elle a beau menacer &
grossir ,*

*La Seine a beau s'enfler pour le fai-
re perir ,*

*Un seul Batteau de Vin souffre de sa
colere,*

*L'ancre rompt, il se perd au dessus
de Paris,*

*Et ne pouvant lors faire pis,
Elle abaisse ses flots, & tranquille
Riviere,*

*Reprit & sa douceur, & sa ronde or-
dinaire.*

*Trop foible pour pouvoir en ses has-
dis desseins*

*Reussir par la force ouverte,
Elle n'en fut pas moins animee à sa
perse,*

Et gagnant quelques Medecins,
De ceux que l'on nomme d'eau douce
A la vanger de lay les excise & les
pousse.*

*Les ravages qu'elle avoit faits
N'avoient point en les grands suc-
cés*

* A cause qu'ils en boivent.

*Qu'elle se promettoit de leur adroite
suffrage.*

*Si trompoit-elle ? Non, ses partisans
nouveaux*

*Contre lui déchaînez en blâmerent
l'usage,*

*Et le faisant auteur de sans de di-
vers maux*

*Qui rendent la vie incommodé,
Pou s'en flattat par là que l'Eau
mise à la mode,*

*, Ne vist au gré de ses souhaits,
Cet orgueilleux réduit à la laisser
en paix.*

*L'un d'enz, homme plein de san-
gesse, **

*Et d'une insigne probité,
Ne fut pas satisfait de l'ordonner
sans cesse;*

*Il se servit encor de son autorité,
Pour obliger l'Amant de sa char-
mante Niece*

* M. Perreau.

A soutenir en sa faveur
La These qu'on impose à qui se fait
Docteur.

Ce Candidat qui scait plus que la
Medecine,

Et qui sur des sujets divers,
Peut, soit en Prose, soit en Vers,
Signaler son esprit, son bon goust,
sa doctrine;

Telle, dis-je, ravy de trouver ce
moyen.

Demontrer à la fois & son ardeur
pour elle,
Et ce qu'il sent pour luy de respect
& de zele,

Suffire l'Acte en vainqueur, &
s'en tire si bien,

Que des Amis du Vin malgré son
l'adresse;

L'Eau joyeuse en vit lors triompher
sa foiblesse,

Du plaisir qu'elle en eut les sanguineux transports

D. 5)

Eurent d'autant plus douce que contre leurs efforts

Elle avoit craint de voir échouer sa vengeance.

Cependant ce plaisir, contre son espérance,

Comme ces feux de l'air que dissipent les vents,

Ne dura qu'autant de moments

Que du sendre Tirsis dura la complaisance..

Elle seule l'avoit jeté dans son party,

Et du kin qu'à ses pieds son bras venait d'abattre

On sait qu'il n'étoit pas à tel point

Ennemy

Qu'il voulust en tous lieux, et toujours le combattre.

En effet à grand peine estoit reconnu Docteur,

Que dans de rôles magnifiques

Qui suivit cet acte authentique,

Il en devient le protecteur,
Et de le boire pur luy fait même
l'honneur.

Il eut pourtant d'abord la plaisirse
malice

De ne faire servir à ceux
Qui de le condamner luy faisoient
l'injustice,

Que de l'Eau; la plus-part d'enre
eux

Iettoient de temps en temps sur elle
De plus tristes regards que n'exi-
geoit leur Zèle,

Et quoique pressen d'autres lieux
D'en louer l'usile recessse,

Ils luy portoient à table une haine
secrete.

Tirsis du coin de l'œil les observoit,
Messieurs,

Leur dit-il en riant, cette liqueur
est saine;

Elle étanche la soif, elle abbat les
Kopeurs,

*Et vous en connoissez la vertu sou-
veraine.*

*Ainsi consacrons luy ce jour,
Par le plaisir d'en boire animons
cette feste.*

*Ca, Laquais, verse tour à tour.
Mais quoy, qui vous retient ! non,
non, pour vostre teste
J'en répons, & sans risque on peut
en faire exces;*

*N'en craignez rien, Messieurs,
qu'elle est claire : ah, jamais
Source de roche, ny fontaine*

*N'approcha de cette eau de Seine.
Rien de plus ravissant. Depesche
donc, Laquais,*

*Et d'un air moins melancolique
Que chacun, trinquant à longs
traits,*

*Acheve son panegyrique.
A ces mots un frisson les saisit tous ;
enfin*

Les de joüir de leur chagrin

Il leur fit par pitié paraître vingt
bouclettes.

D'un Vin couleur d'œil de Perdrix,
Et le meilleur qui dans Paris
Fust venu des Remoises Treilles.
Ce qu'ils avoient de sombre aussitôt
disparut ;

Cet agréable aspect dissipa leur tristesse,
Et tous, reprenant lors leur première
allegresse,

Se jetterent dessus, & l'Oncle même
en but.

L'Eau voulut, mais en vain, leur re-
mettre en mémoire
La These que Tirsis venoit de sou-
tenir ;

Loin d'aimer à s'en souvenir.
Nul ne s'avisa plus d'en boire,
Et, tant que dura le festin,
Charmé de la douceur de cet excelle-
lent Vin.
Le plus sage même, à sa gloire,

Oublia, le Verre à la main,
 Qu'il estoit sobre & Medecin.
 Elle vit bien par là que si dans
 leur Ecole
 Quelques - uns d'eux pour elle
 osoient se déclarer,
 Elle n'en pouvoit espérer
 Qu'un triomphe & couru, &
 frivole ;
 Et que le Vin ailleurs par ses at-
 traits puissans
 Regagnoit sans retour ses foibles
 partisans.
 Il fallut prendre patience,
 Et sur ces acte sans compere',
 Se soumettre, & se contenter
 De cette petite vengeance.
 Enfin d'une plus grande elle a bous-
 se flatter,
 La Cabale du Vin plus forte & plus
 fidelle
 L'emportera toujoures sur elle,
 Et quoy qu'aucun les Medecins

*E'ordonnent quelquefois à ceux qui
sont mal fains,*

*Eux-mêmes, dès qu'ils sont à
table.,*

*S'en déffoue, & concens de s'en la-
ver les mains,
fessent sur la Bouccille un regard
favorable.*

- Je croy , Madame , vous avoir marqué dans quelqu'une de mes Lettres , qu'il s'est fait une Académie des gens de Lettres dans la Ville de Toulouse. Comme M. Pélisson éroit le Fondateur , ceux qui composent cette Académie , ont voulu faire connoître l'estime particulière qu'ils avoient pour luÿ , en luy rendant après sa mort tous les honneurs qu'il pouavoit atten-
due , & de leur zele , & de leur

reconnoissance. Après avoir choisi pour Interprete de leurs sentimens, M^e de Rocoles, ancien Chanoine de S. Benoist de Paris, qui est de leur Corps, & fort connu parmy les Sçavans par ses Ouvrages , ils se trouverent le Jeudi 9. du mois passé au lieu de leurs Assemblées ordinaires, où il prononça l'Eloge funebre de cet Illustre Défunt, en presence d'une infinité de personnes distingueres , & par leur sçavoir , & par leurs Charges. Son discours qui fut latin , dura une heure , & fut divisé en trois parties. Il prit pour texte ces paroles de l'Ecclesiastique. *In Thefauris sapientiae intellectus , & scientiae religiositas.* Dans la première partie il parla de sa naissance , illustre dans la Robe , puis qu'il

estoit Fils & petit Fils de deux Conseillers en la Chambre de l'Edit , & arriere Fils d'un Premier President de Chambery . Il parla aussi du lieu de sa naissance qui estoit la ville de Beziers , quoy qu'il fust censé estre de Castres , & de l'année qu'il vint au monde , sçavois le 30. Octobre 1628. année remarquable par la prise de la Rochelle . Il y appliqua un bon augure pour ce grand homme , & fit force valoir son attachement pour les Lettres , & le progrez qu'il y fit dès sa première jeunesse , sous la conduite de Morus , Ecossois si distingué par son erudition . De là il passa à Toulouse , où il fit admirer la vivacité de son esprit , en surpassant tout le reste des jeunes gens qui prenoient des

Leçons des mêmes Maîtres ; & comme si ce n'eust pas esté assez qu'il eust employé à l'étude le temps ordinaire que les autres y consacrent , il les continua toujours sans que cette passion que l'âge ralentit ordinairement, diminua en aucune sorte . L'Academie qu'il forma à Toulouse il y a trente cinq ou quarante ans en est une preuve . Il dit que M. de Malapeire, dont il loua la vertu & le mérite , se joignit avec cet Illustre Défunt , & que son zèle à remplir divers exercices , faisoit l'admiration de la Ville , & l'étonnement de ses Collègues . Dans la seconde partie , il mit en avant sa vie publique , c'est-à-dire le temps qu'il a vécu à la Cour , & la joye avec laquelle l'Academie Françoise le reçut pour

un de ses Membres. Il parla ensuite de la confiance que feu M. Fouquet avoit euë en lui, des malheurs dans lesquels s'étoit trouvé ce Ministre d'Estat, de la generosité avec laquelle M. Pellisson l'avoit defendu, & il particularisa tout ce qu'il avoit fait pour sauver la vie & l'honneur de ce Ministre. Il montra que la Prison qu'il souffrit, malgré l'obscurité qui l'accompagne, l'avoit delivré des tenebres de l'erreur, en lui inspirant l'envie de lire les Peres. Comme cette lecture l'avoit éclaircy entierement des doutes que les préjugez & la naissance, ou une éducation contraire à celle de nostre Religion avoit pû lui faire succer avec le lait, M. de Rocoles fit valoir son juste discernement, d'avoir

connu par des raisons qui ne peuvent être contestées , que la Religion Catholique est la véritable. Enfin il parla de la faveur que le Roy , tout juste estimateur qu'il est du mérite , ne luy accorda qu'après qu'il eut abjuré l'Erreur , comme si le Fils aîné de l'Eglise eust dû trouver indignes de ses bienfaits , tous ceux qui sont hors de sa croyance. Il fit mention des grâces dont Sa Majesté l'avoit comblé en luy donnant les Abbayes de Benevent , de Gimont , & en le faisant l'Oeconomie & le dispensateur de ses faveurs pour les nouveaux Cōvertis. Ce fut là , où il marqua sa prudence & sa sagesse dans cette dispensation. Il dit que ne se contentant pas de leur donner les alimens temporels , il

avoit fourni à plusieurs la nourriture spirituelle de l'ame , où en refutant les erreurs de leurs faux Pasteurs , ou en éclaircissant leurs doutes,lors qu'il avoit connu qu'il leur en restoit , ou en les consolant des Etablissemens considerables qu'ils avoient quittez dans les Pays Etrangers. Il leur remonstroit avec combien d'avantage , l'esperance & la durée des biens celestes qu'ils ne pouvoient attendre que dans nostre Religion , les indemniseroit à la fin de leur vie , du mépris qu'ils en avoient fait,& que la gloire de vivre sous l'obeissance de nostre Auguste Monarque,surpassoit le plaisir de vivre partout ailleurs. Enfin dans la troisième partie de ce discours , M. de Rocoles fit voir combien M.

Pellisson avoit été estimé de presque toutes les personnes de l'Europe , distinguées par leur élévation , par leur merite, par leur profonde litterature , & par leur pieté , & combien il avoit merité de l'être par les Tresors de Science & de Sagesse qu'il avoit possedez dans un degré tres éminent. Ce fut en cet endroit qu'il fit un dénombrement de presque tous les Scavans de l'Europe , qui avoient eu relation avec luy. Il commença par Alexandre-Morus , qui dans les derniers moments de sa vie , & par testament , luy laissa un legs. Il parla de l'estime qu'en faisoient le premier Ministre d'Etat de Brâdebourg , Othon de Schvverin , Baron de l'Empire , Prevoit de l'Eglise Cathedrale de la Ville de Bran-

debourg ; François Curretin ,
& Estienne le Moine, premiers
Professeurs , de Geneve , &
l'autre de Leide. Ce fut alors
que M. de Rocolets dit fort à
propos , que puis qu'on faisoit
tant de cas des alliances que la
naissance donnoit , on en devoit
encore faire beaucoup plus de
celles que les belles Lettres
procuroient. Il nomma les Al-
liez de M. Pelisson en cette ma-
niere , c'est à dire , ceux des
gens de Lettres , qui avoient été
ses meilleurs Amis , M. de Ma-
lapeire , Voiture , Vaugelas ,
Brebeuf , Godeau , Chapelain ,
Corneille , Scudery , Conrart ,
Menage , Gombaud , Segrais ,
& autres. Il parla ensuite du R.
Pere de la Chaize avec grand
éloge , de mesme que de M.
Bossuet & Huet , Evesques de

Meaux & d'Avranches. Il n'oublia pas les contestations qu'il avoit euës avec le Ministre Pierre Jurieu, Professeur à Rotterdam , qu'il particularisa , & ce fut sur ce sujet qu'il dit , que les debats des Scavans ne servent bien souvent qu'à produire une estime mutuelle , & à découvrir les erreurs & les bêveuës dans lesquelles l'un d'eux a donné. Il loüa les Ouvrages de Controverse de M. Pelisson , & dit que malgré la nature de ces sortes d'Ouvrages Polemiques , il les écrivoit avec autant d'élegance que de pureté , & que non seulement la charité chrestienne n'y estoit point offensée , mais qu'il avoit soin d'y observer toutes les regles de la bien seance. Il dit encore combien dans la dispensation

sation des Oeconomats il avoit distingué ceux qui estoient recommandables par leur érudition , ou qui avoient quelque attachement pour les belles Lettres , ajoutant que l'espérance de ces Scavans Conversis , qui sembloit comme éteinte par sa mort , venoit d'estre rallumée par la bonté que le Roy avoit euë de nommer pour dispensateur de ces mêmes bienfaits & pensions , M. Dagueſſeau , Conseiller d'Eſtat ordinaire , qui outre une naissance distinguée dans la Robe , comme eſtant Fils d'un premier President du Parlement de Guienne , & descendant des personnes les plus considérables , poſſede encore une intégrité admirable dans ses jugemens , beaucoup de politesse dans ſon langage , de la delicacy 1693.

teſſe dans ſes expreſſions , & une profonde érudition. Il dit qu'il parloit dans une Ville li-mitrophe de la Guienne , où ſon Pere & luy ſuccelivemēt avoient vécu , & dont les principaux Membres pouvoient porter un fidelle témoignage de toutes ſes vertus & de ſon éloquence , qu'il avoit ſouvent fait paroître en l'Asſemblée des Etats. Retournant ensuite à feu M. Pelisson , il parla de la gloire que l'Academie de Tou-louſe avoit euë d'avoir un tel Eleve , qui avoit donné des idées ſi avantageuſes du reſte de ſes Membres , & s'étendant ſur les liaiſons étroites que M. Pelisson avoit euës avec pluſieurs autres personnes , il dit que pour faire voir ſa ſolide pieté , il ſuffiſoit de remarquer les ſentimens qu'avoient tou-

GALANT.



jours eus pour luy les deux premiers du Royaume en qui le Roi a témoigné avoir le plus de confiance, en leur donnant la conduite de ce qu'il a de plus cher au monde. M. de Rocoëls parla particulierement du R. Pere de la Chaize, en qui l'on voit également briller les avantages d'une naissance illustre, & d'une pieté solide. L'autre Personne dont il fit aussi l'éloge, fut M. l'Evêque de Meaux. La part qu'il a eu à l'éducation de Monseigneur le Dauphin, fait que la France admirera toujours en son digne chef-d'œuvre, ses vertus & son érudition, dont ses Ouvrages sont les plus dignes Panegyristes. Enfin il parla du Livre posthume que M. Pelisson a laissé sur l'Eucharistie, & dont il découvrit des particularitez, & comme la

fin de toutes les louanges que l'on peut attendre sur la terre , est empruntée de celles de nostre grand Monarque , il parla de son Histoire , dont la composition luy avoit été confiée. Enfin il finit en disant qu'il n'y avoit personne qui ne fust convaincu que par toutes ses actions. M. Pelisson avoit entièrement remply le caractère dont il l'avoit marqué revestu , lors qu'il avoit montré dans son discours qu'il avoit possédé des Tresors de sagesse , de discernement , & de science , par lesquels il s'estoit rendu recommandable à la posterité , un miroir de vertu consommée aux personnes qui fréquentent la Cour , un exemple aux Sçavans qui aspirent à la plus grande perfection , & un parfait modèle aux Membres de l'A-

G A L A N T. 101
cademie dont il avoit été l'un
des Fondateurs.

Les effets produits par la Baguette de Jacques Aimar ont fait que ceux qui raisonnent sur cette Baguette , se sont divisez en trois partis. Les uns croient que ce talent luy est naturel , & que tout ce qu'on en publie est véritable. C'est le sentiment de plusieurs Physiciens. D'autres croient que c'est un fourbe ; & il y en a d'autres , qui en demeurant d'accord de tous les faits , pretendent que le Demon y a part. L'Auteur du Livre intitulé , *Lettres qui démontrent l'Illusion des Philosophes sur la Baguette* , & qui détruisent leurs Systèmes , est de ce nombre. M. de Comiers , Docteur en Theologie , qu'il attaque dans ce Livre , luy a répondu par la Lettre que vous allez lire. Je

ne vous l'envoyerois pas , si je croyois que les démeslez d'esprit portassent quelque préjudice à la reputation ; mais ces sortes d'aigreurs ne regardent que les Ouvrages , & les opinions dont chacun s'entête souvent , ne donnant aucune atteinte à l'honneur des parties intéressées , j'ay crû vous devoir faire part de cette Lettre , en assurant toutefois celuy à qui M. de Comiers répond , que le champ sera ouvert pour lui comme pour son adversaire , ainsi je croy rendre également justice à tout le monde , sans que personne ait lieu de se plaindre.

MONSEIGVR,

Le suis bien fâché que mes Réflexions sur la Baguette Divinatoi-

re, qui ont été mises dans le Mercure de Mars , ne vous ayant pas été agréables. Si j'avois cru qu'elles m'eussent attiré votre mauvaise humeur, je les aurois supprimées avec plaisir. Quoy que je ne scache pas bien qui vous êtes , je trouve assez fâcheux que vous me mettiez dans votre Livre , au nombre de ces grâds Parleurs , dont la Tête est un Magasin de plusieurs choses mal digérées , & qu'ils appliquent ordinairement de travers.* Voi-
La , Monsieur , des termes qui sont fort des obligéans. Je ne vous ay jamais fâché. Je ne scavois pas même qu'il y eust au monde un homme , qui de gayeté de cœur , fust d'humeur à me dire une telle dureté. Si ce que j'ay dit dans la Baguette justifiée , soit sérieusement , soit en plaisantant , ne vous parçisoit pas solide , il falloit le refuser & ne me point faire une insulte personnelle.

Cependant, ce qui me console un peu,

* Page 243.

c'est que vous ne traittez pas moins indignement plusieurs personnes de mérite, qui n'ont jamais eu aucun démêlé avec vous.

On dit que voila la première fois que vous êtes Auteur, mais ce début vous fera assurément un Nom, & nous donnera de la distinction dans le monde. Comme vous y allez? Du premier coup vous renversez neuf ou dix Systèmes.

Qui pourroit tenir contre vous? Vous attaquez le moindre Système sur la Baguette avec autant de résolution & de vigueur, que si vous aviez affaire à un Monstre. Dom Quichote n'alloit pas avec plus d'appareil se battre contre un Moulin à vent, qu'il prenoit pour un Géant.

Tout de bon, il ne faut pas être si roide; il faut un peu s'humaniser avec les gens. Croyez-moy; il faut

passer quelque chose aux Autheurs.
Leurs Ouvrages se ressentent tous
en beaucoup de choses, de l'infirmité
humaine. Vous ne scavez pas enco-
re cela, vous qui ne faites que de
maistre dans la Republique Litter-
aire ; mais j'espere , qu'avant que
je finisse ma Lettre, je vous en auray
pleinement convaincu & afin de le
faire d'une maniere, qui vous tienne
attentif ; c'est vostre Livre même ,
que je vais un peu vous faire passer
en revue. Comme cette voye vous
tiendra en haleine, je n'ay que faire
de vous demander vôtre attention; je
compte que je l'auray toute entière.

Vous sied-il bien, Monsieur, dès
un premier coup d'essay , d'élever un
petit Tribunal dans le haut de vôtre
esprit, & d'y citer, juger, & con-
damner je ne scaay combien de per-
sonnes, qui appelleront sans doute de
vos jugemens, comme étant d'un Iur-
ge incompetent. ? Croyez-vous que

*M. Chauvin, M. Garnier, M. Pantbot, M. l' Abbé de la Garde, l' Auteur de la Physique Occulte, & les Peres Jesuites, que vous attaquez s'en tiennent là ? Rien moins. On vous prend déjà pour un Juge partial, & qui n'est pas même assez prudent pour cacher sa passion. Votre Lettre sur le sentiment de quelques Jesuites vous trahit. Votre jeu y paroist trop, vous ne vous menagez pas. Ne traitez-vous pas cruellement le celebre Pere Schot Jesuite, quand vous dites : * Il importe peu de scâvoir de quel sentiment a été le Pere Gaspard Schot Jesuite, ses ouvrages ne luy ont pas acquis la réputation d'un homme, qui eust du discernement. Les Fables ont chez luy le même rang que des faits les plus averez; & il charge ordinairement ses Recueils de beaucoup de choses, qu'on*

* Pages 293, & 294.

peut ignorer, sans en être moins habile. Si passant quelquefois les bornes d'un Compilateur, il se rend Juge, on le voit approuver dans le même endroit le pour & le contre sur d'assez méchantes raisons. On ne doit donc plus trouver étrange qu'en un endroit il condamne l'usage de la Baguette , & qu'il paroisse porté à l'approuver dans un autre. On n'écrit point, Monsieur, de cette manière parmy les gens , qui savent un peu le monde ; & cet endroit - là n'est point de ceux , qui n'ont besoin que d'une explication un peu favorable. Il est si visiblement injurieux à ce savant Je-suite , qu'il n'y a qu'un Carton qui puisse reparer un si grand excés de malbonnéteté , & par où vous pourriez faire une suffisante amande honorable à cet illustre Ecrivain. En effet , cet Auteur nous a donné des

ouvrages excellens sur tous les beaux-Arts, & presque sur toutes les sci-
ences divines & humaines. C'est un
spectacle plaisant de voir un nouveau
Scribe, comme vous, se mesurer avec
un homme, à la jartiere de qui vous
n'iriez pas. C'est un Rat qui se joue
à la barbe d'un Lion mort, qu'il n'au-
rait pas osé regarder vivant. Latrat
umbris. Doucement ; j'apprends que
le Carton est déjà fait , selon l'avis
que des personnes fort sages vous en
ont donné. Vous avez même adouci
le titre de votre Lettre qui portoit
d'abord , Sentimens de quelques
Jesuites sur la Baguette. Ce quel-
ques Jesuites étoit un peu cru ,
mais ce sont de ces choses mal di-
gérées , dont votre teste est un
Magasin. Vous avez bien fait de
faire cette satisfaction publique au
Pere Schot , & de mettre le senti-
ment des Auteurs Jesuites. Il
est bon de se corriger , & les Car-

tons font la ressource des Auteurs,
à qu'il le bon sens a manqué au be-
soin.

Le Public même n'a pas pu échapper à vos mépris. Vous l'accusez sou-
vent de trop de credulité, & de
peu de discernement, & d'avoir,
dites vous, un merveilleux fond
de complaisance pour tous ceux
qui parlent en faveur de ce qui
le réjouït. * Avez-vous du cha-
grin de ce que les ouvrages, que
vous attaquez ont été lus, & ap-
prouvez du Public ? Prevoez vous
qu'il n'en sera pas ainsi de votre
Livre ? Il y a parmy le Public,
d'habiles, & d'honnêtes gens,
dont le discernement est exact, &
fait honneur à un Auteur. C'est
que vous avez pris le Public, &
le Peuple pour la même chose.
Tel est l'effet de votre discernement.
Mais ce qu'il y a de singulier dans
vos manières dédaignieuses, c'est que

* Page 74.

pendant que vous méprisez tout le monde , vous vous représentez vous mesme comme un homme de consequence. Cela paroist dès l'entrée de vostre Preface , où vous dites , pour justifier l'employ de quatre années , que vous avez mises à l'examen de ce qui concerne la Baguette , on peut craindre un excés de curiosité , lors qu'on consume bien du temps , pour approfondir des secrets qui n'ont nul rapport à nos devoirs. Il semble que c'est un Trélat qui parle ; Nos devoirs . Quoy que je ne vous connoisse pas , je doute que vos devoirs ayent grand rapport avec le bien public.

Quant au temps des Auteurs , vous le comptez pour rien. En parlant d'un jeune homme parfaitement bien élevé , & qui a de belles connaissances dans les Mathématiques , & dans la Physique , vous dites en taillant sur un Système qu'il a fait

*du mouvement de la Baguette; * Il vaut bien mieux que ces jeunes gens qui sans se nommer , font voir qu'ils sont écoliers , se divertissent à faire voltiger des corpuscules , que s'ils passoient le tems à mèler des Cartes, ou à router des Dez. Vous ne trouvez donc rien à dire qu'un jeune homme , donne dans ce que vous appellez l'Illusion des Philosophes , & qu'il perde son temps après un travail qui tend , selon vous ; * à autoriser des pratiques qui vont à des abus considérables ? Qu'est donc devant votre zèle contre l'illusion & les abus de la Baguette ? Son usage est , selon vous , diablerie toute pure , c'est de la Magie la plus noire ; & cependant , pourvu que ce jeune homme ne joue ny aux Dez , ny aux Cartes , vous l'ay permettrez de prendre party pour la Baguette. Mais que jugerons-nous de ce que vous di-*

*tes à la fin de votre Livre , * Que l'usage de la Baguette produit des abus, qui font gémir les gens de bien en plusieurs endroits ?*

*Pour moy, je luy interdirrois non-seulement les jeux de hasard ; mais je luy deffendrois encore de prouver que la Baguette tourne naturellement, si je croyois comme vous , que c'est le Diable qui la fait mouvoir. Il y a tant de recreations honnêtes pour un jeune homme , où l'on peut le renvoyer. Il y a la Musique , le Chant , les Instruments , la Paume , le Billard , les Echets . D'où vous est donc venue l'idée des Dez & des Cartes ? Il me semble que vous dites * après le Pere Malebranche , que les esprits animaux vont d'ordinai- re dans les traces des idées ; qui nous sont les plus familières ; & que la raison , pourquoy l'Auteur de la Physique Occulte a trouvé du ma- gnétisme dans l'inclinaison de la Ba-*

* Page 297.

* Page 204.

guette , c'est parce qu'il avoit nouvellement composé un Traité de l'Aimant de Chartres . Voyez un peu comment les traces , qui ne sont pas bien efficaces , repiennent ? Vous avez bien fait de nous en avertir . Je me range avec vous , pendant que notre jeune homme fait voltiger des Corpuscules , plutôt que de jouer aux Cartes , & aux Tez , je vous écoute dire ; * attendons que de nouvelles traces effacent une partie de celles , dont nous sommes remplis , & que n'étant plus dominé par une imagination frappée , nous puissions former un jugement plus libre .

Mais , Monsieur , qu'entendez-vous par ces paroles , qui sont à la tête de votre première Lettre . * Les Phenomenes de la Baguette qui sont faux , ou surnaturels ? Que signifie ce mot , surnaturel ? Fay tort de vous le

* Page 205.

* Page 66.

demandez, puis que vous l'expliquez
fort souvent dans vostre Livre. Vous
poulez dire, que c'est le Demon
qui a part à l'usage de la Baguet-
te, & que c'est cet Esprit se-
ducteur qui la fait tourner. Cer-
tainement, je veux faire à mon tour,
aussi bien que vous, des Refle-
xions critiques ; & vous allez
voir si j'y entens quelque chose. Je
commence par dire, que le terme de
surnaturel ne peut convenir aux œu-
vres du Diable, & qu'il pourroit bien
estre, que ceux à qui vous reprochez
de ne guere lire les Theologiens, en
ont plus de connoissance que vous.
Scachez donc Monsieur, qu'il n'y a
que l'Estre souverain Auteur de la
Nature, qui puisse faire quelque
chose de surnaturel. L'escrivant To-
stet, cap. 17. Exod. quæst. 10.
dit fort bien que nous ferions tous ce
que les Demons font de plus merveil-
leux, si nous connoissions aussi bien

qu'eux la propriété & la force des causes Physiques ; & que tout ce qu'ils operent de surprenant, n'arien de surnaturel , puis qu'ils ne l'exercent qu'en appliquant les choses actives aux passives. Si vous ne scâvez pas cela, vous n'estes pas grand Theologien ; & je crains bien que vous ne vous acquittiez tres-mal de la promesse dont vous menacez le Public à la fin de vostre Preface , où vous dites que vous donnerez en cas de besoin , un Traité du discernement des effets naturels , d'avec ceux qui ne le font pas. Ce projet est digne de vous. Que de Libraires en campagne , pour avoir un Ouvrage si digne de la curiosité de tout le Genre humain ! Mais parlons sérieusement ; vous n'y entendez rien. Je vous dis encore un coup , que tout ce que les Demons font , soit par eux mesmes , soit par le ministere de tous les Magiciens du monde , est executé par des voyes entierement

naturelles. Il faut mesme que Dieu prenne des vryes extraordinaire, pour faire quelque chose de surnaturel; & les operations de la Magie sont condamnées avec tant de severité, ce n'est pas parce qu'elles sont surnaturelles, mais c'est à cause qu'elles se font par l'aide du Demon, avec qui il est défendu aux hommes par la Loy de Dieu d'avoir aucun commerce, ce qui fait dire à M. Gassendi, que celuy-là est digné de mort, qui est convaincu par les Iuges d'avoir cherché à faire alliance avec cet implacable ennemy de nostre salut. Ainsi, croyez moy gardez vostre Traité du discernement des effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas. Il feroit voir que vous avez peu de discernement, que vous n'êtes ny Philosophe ny Theologien, & que vous êtes de ces grands Parleurs dont la teste est un magazin de plusieurs choses mal digérées, &

qu'ils appliquent ordinaire-
ment de travers. Je vous renvoie,
comme vous v'lez, ce que vous m'a-
vez adressé assez mal à propos; &
ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'a-
près m'avoir dit une dureté pareille,
vous parlez de Sel attique. De vo-
tre vie vous n'avez scén ce que c'est
que Sel attique. Ne cherchez point
à en relever le goust de vos Ecrits;
tâchez plutôt d'y mettre un peu de
Sel de prudence.

Puisque nous sommes sur la Theo-
logie, je voudrois bien scavoir sur
quels principes vous reglez vostre
Morale. Elle me paroist un peu ca-
valiere. Vous nous apprenez * une
avanture de M. Expié au sujet de la
Brigette, dont il vous a, dites-vous
fait confidence. Cependant vous la
faites Imprimer, & après cela vous
dites; Je ne voudrois pas pour-
tant publier ce fait, si M. Expié
le trouvoit mauvais. Il m'en

* Page 290.

avoit fait un secret , mais
 j'ay sceu qu'il l'avoit dit à plu-
 sieurs autres personnes. C'est
 pourquoy , je ne fais point de
 difficulté de vous l'écrire . * En
*verité vous estes un homme rare en
 fait de secret ! Doutez vous que cet
 homme ne trouve mauvais que
 vous reveliez une chose sur quoy il a
 exigé de vous le secret ? Quelle
 Morale vous a appris , que parce
 qu'il a confié peut-être la même
 chose à quelques-uns de ses Amis ,
 vous soyez en droit de violer la foy
 du secret , & de luy joüer un tour
 qui pourra luy faire des affaires dans
 son Pays ? I ay honte de vous redresser
 sur une conduite , que la Morale des
 Payens la plus corrompue condamne-
 rait . Quoy qu'il en arrive à M.
 Epié il est certain que le mouvement
 de la Baguetre est purement naturel
 sur les eaux , & sur les métaux . La
 faculté de s'en servir , est un don de*

La nature que les uns ont ; & que les autres n'ont pas. Jusque-là le Demon n'a rien à faire. Peut-être que ceux qui dirigent leur intention, afin que la Baguette tourne sur ceci, & non pas sur cela, font une chose mauvaise, ou qui du moins ne paroist pas fondée sur ce que nous savons de la Physique, mais mille personnes s'en servent sans ce tour d'imagination ; & pour montrer que le mouvement de la Baguette est un pur ouvrage d'une cause Physique, c'est que ceux qui savent le secret de la direction de l'intention, ne sauroient s'en servir, s'ils n'ont pas d'ailleurs le mouvement de la Baguette. Cela est tellement vrai, que je scay un homme qui ayant appris ce secret en Italie, & ne pouvant l'employer, parce que la Baguette ne lui tournoit pas, cherchoit dans les Ecoles publiques des Enfans qui eussent ce don de la nature, & puis il leur apprenoit ce manège de l'intention. Ecrivez tant qu'il vous

plaira contre la Baguette, si vous ne saurez pas faire cette distinction, vous ne détruirez pas les systèmes des Philosophes, mais vous combattrez vos propres illusions. L'Auteur de la Physique Occulte a marqué fort bien qu'il y a un usage de la Baguette naturel & innocent, & qu'il y en a un autre superstitieux & criminel, & il n'a rien avancé que de parfaitement conforme au sentiment de M. l'Abbé Pirot, chancelier de l'Eglise, & de l'Université de Paris, que vous rapportez. * Voicy ses paroles. Il pourroit y avoir quelque secret naturel qui feroit qu'une Baguette découvriroit des eaux, ou des metaux, cōme des Flamands ont découvert à S. Denis une source cachée ; & il y a des gens qui découvrent ainsi des eaux, de l'or, & de l'argent. L'Auteur de la Physique occulte n'en dit pas davantage.

Quant

* Page 59.

Quant à la poursuite du Meurtrier de Lyon , il n'y a rien là de si extraordinaire. Voici comme en parle l'Auteur de la Physique Occulue. * Ce n'est pas une chose si nouvelle, que certains hommes soient d'un tempérament propre à avoir des sensations plus vives qu'on ne les a ordinairement. Chacun peut voir dans l'histoire des Antilles , que les Negres ont l'odorat si subtil , qu'ils distinguent les vestiges d'un Negre , d'un Espagnol , ou d'un François , en sentant seulement la place où ils ont marché ; & M. de la Motte-le-Vayer dit que les Guides dont on se sert pour passer les Mers de sables , & les deserts d'Afrique , trouvent les chemins en flairant le terrain.

* Page 446.

Vostre Traité du discernement des effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas, mettra sans doute de la diablerie là dedans.

Mais à propos de la Rhylique Occulte, est-ce tous de bon ce que vous en dites ? Le Public l'a fort bien reçue, & je ne souhaiterois pas une meilleure fortune à vos Reflexions critiques. Ceux qui nient tous les faits, ne sont pas de son sentiment ; mais ils ne sont pas non plus du vostre, puis que vous admettez les mêmes faits, qu'il regarde comme veritables, & supposé la verité des faits, son party sera plus gros que le vostre, où il n'entrera guere que des Visionnaires, & de mauvais Physiciens. Mais pourquoi critiquez-vous son style ? Il écrit mieux que vous ; du moins les Connoisseurs, qui vous ont lus tous deux, y trouvent une dif-

ference mortifiante pour vous. Vous voulez faire l'habile homme, & vous reprenez le mot d'inclinaison, qui est un terme consacré pour signifier le mouvement par lequel une verge de fer aimantée s'abaisse au dessous de l'horizon en deçà, & au delà de l'Equateur. Vous notez encore celuy d'insinuation, que la Mecanique emploie pour marquer la force de ce qu'on y appelle le principe d'insinuation. Vos Reflexions critiques font voir que vous n'entendez rien dans les beaux Arts, & que vous n'êtes pas propre à éclaircir les difficultez de la Physique. Est-ce ainsi que vous vous y prenez, pour détruire les systèmes des Philosophes ? Ce n'est pas votre talent. Je ne saay s'il vous convient mieux de vouloir embellir votre style des termes des Précieuses, & d'employer souvent

le joly , le joliment , & semblables termes mignards.

Au reste , quelque mine mépensive que vous affectiez de prendre , quand il s'agit de la Physique Occulte , il y a pourtant bien de l'apparence que vous n'en avez pas si méchante opinion que vous dites . Vous attaquez seul les huit ou neuf autres Systèmes , & lorsque vous venez à celuy de la Physique Occulte , vous n'osez plus combattre seul . On voit paroistre sur le champ de Bataille * Ariste , Theodule , & Ménalque qui sont gens d'expédition . Rien n'est plus terrible , si on vous en croit , que ces illustres Assaillans , car vous nous avertissez qu'ils savent fort bien l'usage de la Satyre , & de la Raillerie . * Voilà de braves gens . Vous vous êtes apparemment choisi de tels ser-

* Page 177. * Page 192.

*conds par goust, & par inclina-
tion.*

Cependant je trouve que ces trois Messieurs vous secondent assez mal. Ils paroissent tout d'un coup comme trois Carabins, qui tirent leur coup de Pistolet, & puis qui se retirent, sans qu'on puisse deviner, ni d'où ils viennent, ni où ils s'en vont. L'appelle un coup de Pistolet les froides pluisanteries qu'ils font sur le titre de Physique occulte, comme s'ils n'avaient pu comprendre dans la preface, que Physique occulte signifie les effets merveilleux que la nature opere par des causes insensibles & inconnues. Ils égratignent encore quelques endroits du Livre, mais c'est si légerement qu'on peut dire qu'ils en sont demeurés à une simple escarmouche. Mais levons le masque à Ariste, à Théodule, & à Mé-

nalque , nous trouverons que c'est vous-même qui vous êtes là travestie pour un moment , afin de dire sous ces noms empruntez , ce que vous n'avez pas veulue dire par vous-même. C'est une Montre où vous passez trois fois en revue , afin de grossir le nombre de vos Combattans ; à l'imitation de ces Officiers de guerre , dont les Troupes ne sont point complètes , & qui pour profiter de quelques payes , font passer le même Soldat trois ou quatre fois en revue ; mais si dans ce bel Episode , dont vous avez illustré vostre Livre , quelqu'un de ces personnages dit des choses ridicules , cela ne retombe t-il pas sur l'Auteur de la Mascarade ?

Pourquoi vostre Ariste fait-il là si mal son rôle ? Il fait pitié , il paroist en matière de Physique un Soldat armé à la legere . C'est un

*Ignorant qui veut faire le bel esprit , & qui rit sans sens , & sans raison. Voyons où est le mot pour rire ? Hé Ménalque , dit-il , que cela est admirable ! Des corpuscules qui viennent dire qu'un homme est aux prises avec son Hôte. * Cela certainement est admirable ; & Ménalque justement surpris de voir Ariste plaisanter ridiculement là dessus , a raison de luy dire , vous en riez Ariste. Car enfin en bonne Physique , quand quelqu'un nous parle , il ne s'applique pas immédiatement à nostre oreille , pour se faire entendre , & le sentiment que sa parole forme dans nostre oreille , est produit par l'entremise des corpuscules de l'air , mis en mouvement par l'air que poussent les poumons de celuy qui parle. Ah , Ariste , que cela est*

* Page 190..

admirable des corpuscules d'air
qui vont dire à un homme ce
que dit un autre !

Mais, Monsieur, il me prend
envie de vous demander ce que vous
faisiez dans cette belle conversa-
tion avec ces trois Messieurs. Ap-
prenez-moy un peu quel étoit là
vostre personnage ; car vous n'y dites
pas un petit mot. Vous nous aver-
tissez seulement qu'Ariste vous
mena chez Théodule. La con-
versation même s'y échauffa ; il n'y
a que vous, quoy que penetré plus
que personnes des desordres que fait
la Baguette, qui êtes là froid com-
me un Espagnol. A vous voir re-
muer la tête, sans jamais desserrer
les dents, on vous prendroit pour
une Pagode de la Chine ; car je
tiens pour constant que vous n'avez
rien dit dans cette brillante con-
versation. Si vous y aviez parlé,

vous n'auriez pas manqué de nous
 repeter les belles choses , qui au-
 roient été de vostre façon. Vous
 n'êtes pas homme à vous oublier.
 Vous grossissez vostre Livre des
 beaux entretiens que vous avez eus
 ça & là au sujet de la Baguette.
 On vous y voit parler avec des Ab-
 bez , avec des Chanoines , avec des
 Officiaux , avec des gens d'esprit ,
 avec Mademoiselle Ollivet , avec
 la Fille de Martin Marchand ,
 avec le fameux Devin Jacques Ai-
 mar ; il n'y a qu'avec Ariste, Mé-
 nalque , & Théodule , que vous
 ne dites rien. Apparemment qu'A-
 riste vous avoit mené chez Theodu-
 le , pour y écouter seulement . Le
 bon party , Monsieur , qu'il vous
 avoit marqué ! On ne se repent que-
 de l'avoir pris ; mais ce party ne
 vous plaist pas , & c'est sans doute
 ce qui vous fait dire avec chagrin ;

130 MERCURE
je fais résolution de ne me pas trouver au même rendez-vous.
En effet, Théodule est un homme qui ne sait pas vivre. Il devoit faire les honneurs de sa maison, et vous donner le bureau, du moins pour quelques moments. Il est même surprenant que ce Monsieur-là n'ait pas été curieux de voir un plat de votre métier. Vous étiez bien bas-tant pour eux. Méhalque même est un homme qui a beaucoup de rapport avec vous. Il roule il y a long-temps après l'examen des effets de la Baguette. On l'a vu dans toutes les Bibliothèques de Paris chercher des mémoires sur ce sujet. Il a été même à celle des Peres Jésuites, quoy qu'il y ait apparence qu'il les regale quelquefois, comme vous venez de faire le Pere Schott. Enfin, tout plein des belles expériences, auxquelles il a été:

present, il dit, * J'ay vu la Baguette tourner entre les mains de deux hommes fort gras, & d'une Fille extrêmement maigre.... Elle tourne à l'âge de dix ans comme à celuy de soixante ; pendant la maladie, comme dans une parfaite santé ; à jeun, aussi-bien qu'après avoir mangé. Il faut que ce Menalque ait donné, comme vous, du moins quatre ou cinq ans à ces expériences, pour en parler si positivement. Pourquoy donc gardez-vous le tacet parmy des gens qui ont tant de sympathie avec vous ? Il est vray que ces trois Messieurs se contentent d'examiner les matieres superficiellement, & qu'ils porvoient craindre que vous ne leur fissiez perdre terre, si vous vous étiez mis une fois à philosopher. Il n'y avoit

* Page 185,

rien à apprehender pour eux de ce-
costé-là. Ils n'avoient pas lî vostre
Preface , où vous declarez que vous
n'êtes pas dans le dessein d'appro-
fondir la matiere qui fait la dis-
pute; que cette voye est longue,
et que vous vous bornez à consi-
derer les circonstances des faits,
par lesquelles on peut juger,
sans beaucoup philosopher , si
l'effet est naturel , ou ne l'est
pas. Franchement, vous étiez l'hom-
me qu'il falloit à Aristote , à Mé-
nilque , et à Théodule. Vous étiez
fait pour eux. Mais êtes-vous bien-
le fait du public , pour l'informer
à fond de ce qu'il doit penser sur
la Baguette ? I'en doute. Vous fai-
tes sagement de ne vous pas enga-
ger à philosopher beaucoup. Cea
n'est pas aussi de quoy on se plain-
dra. Mais que voulez-vous dire
par Philosopher sur les circon-

stances des faits ? Je vous comprenz. C'est que vous ramassez dans vostre Livre dix ou douze Relations sur la Baguette, & puis sans beaucoup philosopher, vous montrez que ces faits ne sont point naturels. La methode est admirable. Il y a dans ces relations des choses outrées ; il y en a de fausses ; il y a des contradictions manifestes , & sur tout cela vous prétendez pourtant décider ce qu'on doit juger dans systemes. Illusion. Vous pointillez , je vous l'avouë , sur les différentes Relations venues de Lyon ; mais vous ne philosophez pas sur la nature des effets constants de la Baguette. Il n'est pas difficile de montrer combien les hommes prennent aisément des veuës différentes sur une même avantage. Je ne m'étonne plus si vous avez compilé sans aucune préférence tout ce qu'on a écrit.

de Lyon au sujet de la Baguette. Vous trouvez votre compte, sans beaucoup philosopher, dans ce magasin de choses mal digérées, & que vous appliquez de travers. Les Relations les plus ouvertes vous accommodent même mieux, parce qu'elles vous donnent un plus beau jeu. C'est donc ainsi que, sans beaucoup philosopher, vous découvrez l'illusion des Philosophes ? Illusion. C'est donc par là que vous vous érigez en redoutable destructeur des systèmes sur la Baguette ? Illusion, vision, chimere. Il n'y a que des moucheronns qui se prennent dans vos toiles d'araignées ; & il n'y aura que des dupes qui donneront dans vos filets.

Il s'agit ici d'un petit avis, dont vous ferez tel cas qu'il vous plaira. Le voici. Vous ne gardez pas assez

*La vray semblance dans vos fictions.
Pensez-vous que ce soit une chose
bien imaginée, que vostre Lettre
écrite de Paris à un Chanoine de
Grenoble, pour l'instruire de ce qui
s'est passé dans Grenoble même, &
de ce qu'il y peut apprendre par
Mademoiselle Dufour, qui fut
présente à tout, & qui est d'une
mémoire à qui rien n'échape.*

* *Vous n'avez pas la mémoire si
bonne. Il échape à la vostre des cho-
ses qui vous font tomber dans des
contradictions assez grossières. Vous
dites * qu'en se servant de la Ba-
guette, on a beau dire alors, je
renonce à tout pacte ; les paro-
les sont démenties par les ac-
tions. Le Demon a suffisam-
ment averti qu'il agissoit dans
cette pratique ; il n'y faut ja-*

mais recourir si on abborre son commerce. Vous avancez là deux choses que vous démentez toutes deux.

Premierement, vous nous assurez que, quoy qu'on renonce au Demon en se servant de la Baguette, cependant le Demon vient la faire tourner, parce que les paroles sont démenties par les actions. Pour moy, je vous aurois cru sur vostre parole, si vous ne nous assuriez pas en d'autres endroits, que Mademoiselle Ollivet, après avoir renoncé au pacte, & avoir fait ses devoirs avec vous, * trouva que la Baguette ne luy tournoit plus sur des pieces de métal, & n'apperceut plus le moindre signe d'agitation. Que la Fille de Mar-

*tin Marchand * ayant renoncé de bon cœur au Demon , reconnut sans s'émouvoir que la Baguette ne luy tournoit plus. Que M. le Prieur Barde , & M. de Pernan , Chanoine , ausquels la Baguette tournoit , * après avoir prié le Seigneur de faire cesser ce mouvement , s'il n'estoit pas naturel , virent que la Baguette ne leur tourna plus. Donc quand on renonce au paëte ; le Demon , selon ces historiettes , ne revient pas. Il faudroit bien penser à ce que l'on écrit , sur tout quand on veut se faire imprimer.*

Secondement , vous dites que , comme le Demon a suffisamment averti qu'il agissoit dans cette pratique , il n'y faut jamais recourir , si on abhorre son commerce. Soit ; mais pourquoy dans

*. Page 289.

* 290.

cette persuasion où vous estes , avez vous donc recours à cette pratique ? Pourquoys donc après le manege qu'ont fait ces Messieurs & ces Demoiselles , quand vous les avez obligez de renoncer à la Baguette , la leur avez vous remise vous-mesme entre les mains ? Ils en avoient abjuré l'usage pour jamais . N'étoit-ce pas assez ; certain comme vous estes que le Diable preside à cette operation , & qu'il n'y faut jamais recourir , si on abhorre son commerce ? Qui vous avoit assuré que l'action ne démentiroit point alors la parole , & que cet Esprit seducteur ne viendroit point mouvoir la Baguette ; vous qu'il a suffisamment averty qu'il agissoit dans cette pratique ? * Quel dessein aviez vous ? Car si le renoncement au pacte ne chasse point

* Page 262.

le Demon , & qu'il suffise , selon vous , de prendre la Baguette pour s'en servir , afin qu'il agisse dans cette pratique , vous ne pourriez rien éclaircir par là . A quoy bon donc tous ces exercices si curieux , & ausquels il ne faut jamais recourir , si on abhorre le commerce du Diable ?

Mais quand vous auriez pu apprendre par ce moyen quelque vérité importante , est-il permis de tenter Dieu ? Quels principes de Théologie vous ont appris qu'on peut s'assurer d'une vérité par une voie criminelle , & diabolique ; Car je suppose avec vous maintenant que l'usage de la Baguette est diabolique . Cependant l'Auteur de la Physique occulte vous a solidement prouvé qu'on s'en peut servir innocemment & utilement . Que d'illusions dans vos raisonnemens ,

✓ dans vostre conduite ! Qui l'au-
roit cru, Monsieur, que vous fûtiez
homme à tomber dans tant de pia-
vretez, vous qui vous donnez si
fort la liberté de turlupiner les
gens ? Il vous convient bien vrai-
ment de prendre ces airs là. Ap-
prenez que ce n'est point en turlu-
pinant qu'on détruit des systèmes,
mais en philosophant beaucoup,
✓ que vous pourriez bien employer
mieux vostre temps ailleurs, que
dans une dispute, où vous n'enten-
dez certainement rien. Je finis sans
compliment, car ma Lettre vous a
peut-être déjà paru longue ✓ en-
nuieuse.

L'AVEUGLE COMIERS.

I'ay à vous apprendre une
nouvelle d'Alger, qui est assez
curieuse. Un Vaisseau du Roy
ayant enlevé une Prise à une

Barque de cette Republique, & le Capitaine de cette Barque ayant pressé plusieurs fois M. le Maire, Consul de France, d'aller au Palais du Dey, dans la resolution de luy faire une avanie , ce Consul s'informa secrètement de l'Equipage ; de tout ce qui s'étoit passé en cette occasion , afin d'être éclaircy de la vérité. Il apprit que ce Capitaine avoit vendu la Prise à Tunis , afin de frustrer la Republique des droits qu'il devoit pour la prise de cette Barque. Deux Turcs & trois Maures de l'Equipage s'offrirent de soutenir & de prouver ce qu'ils avançoient. M. le Maire les mena au Palais du Dey, devant lequel ils déclarerent la vérité d'une manière à l'empêcher d'en douter. Le

Dey envoya sur l'heure prendre le Capitaine par un Chaoux. Il fut amené devant luy, & convaincu par les cinq Témoins dont je viens de vous parler, que le Vaissau du Roy ayant fccu qu'il étoit Algerien, luy avoit aussi-tost rendu la Prise dont il s'agissoit. Ce Capitaine fut mis entre les mains de l'Aga de la Milice, & mené dans sa Maison, où on luy fit donner cinq cens coups de bâton. Il fut aussi-tost abandonné de ceux qui étoient dans son party, ce qui fit découvrir qu'il avoit tramé à Tunis une Conspiration avec Kara Mustapha, Ennemy de la France. Ce Kara Mustapha avoit été Amiral d'Alger, & il l'étoit alors de Tunis. Il avoit gagné le Capitaine de la Barque, & luy avoit

donné de l'argent, pour s'assurer de quelques Seditieux, & les engager à tuer Chaban, Dey d'Alger, en la place duquel ils devoient le mettre, si tost que leur entreprise auroit eu l'effet qu'ils en attendoient. Le Capitaine ayant eu la Question pendant trois jours, déclara quelques Complices de la Conspiration, après quoy ne pouvant plus résister à la force des tourments, il fut étranglé. On examina ses Complices, qui ne doivent pas attendre une autre fin, que celle qui est ordinaire aux Traîtres, & aux Vsurpateurs.

La grâce que le Roy a faite aux Chevaliers Hospitaliers du Saint-Esprit, en desunissant leurs biens qui avoient été unis à l'Ordre de Saint Lazare,

est un effet trop éclatant de sa justice & de sa bonté, pour ne les pas engager à rendre publics les témoignages de leur reconnoissance. C'est pourquoi aussi-tost que M. Grandvoinec de Salins , Prêtre Religieux Profez de l'Ordre Hospitalier du Saint Esprit , Commandeur de Stephanspheld en Alsace, & Député de ses Supérieurs pour les affaires de son Ordre, eut appris que l'Edit de Sa Majesté étoit enregistré au Grand Conseil, & qu'il alloit être publié , il écrivit des Lettres Circulaires à tous ses Confreres dans les Maisons de son Ordre, qui s'étoient soutenuës, & n'avoient point été unies à Saint Lazare , tant pour leur donner avis de cette bonne nouvelle , que pour les inviter

inviter à remercier Dieu d'une grace si particulière, & à faire des Prieres pour la Santé, & Prosperité du Roy, & de toute la Famille Royale. Cela fut executé peu de jours après, avec toute la solemnité, & toute la devotion possible, particulièrement à Besançon & à Dole en Franche-Comté, ainsi qu'à Stephanspheld, où, l'on chanta le *Te Deum* avec une grande Messe, & les Prieres pour le Roy. Depuis ce temps-là, le même Commandeur député, eut l'honneur de remercier Sa Majesté au nom de tout son Ordre. Il fut présenté par M. le Maréchal Duc de Duras, Gouverneur de la Franche-Comté.

Le Vendredi 15. de ce mois,
M. le Maire, Professeur en Hu-
May 1693. G

manitez à Saint Germain en Laye , fit le Panegyrique de Sa Majesté. C'estoit le jour où Elle entroit dans la cinquante & unième année de son Regne sur quoy l'on peut dire qu'un Regne si long , marque une abondance de Benedictions du Ciel sur ce Prince. Aprés avoir dit qu'on ne devoit pas estre surpris que dans un temps où il n'y avoit presque personne qui ne parlast de ses grandes actions , & qui n'admirast sa Piété , sa Valeur , sa Sagesse , & sa Justice , il fist paroistre le zèle qui est naturel à de fidèles Sujets , en prenant part à la joye publique , & à l'hommage annuel que la Ville & l'Université de Paris , ne manquoient pas de luy rendre ce jour , il fit connoistre qu'il n'i-

gnoroit pas que le dessein de traiter une si noble matiere , surpassoit d'autant plus ses forces , que les personnes les plus eloquentes estoient incapables d'y reussir , mais qu'au moins il se flattoit qu'on ne condamneroit point ses foibles efforts . à vouloir donner des marques , & de sa fidelité , & de sa connoissance . Le Portrait du Roy suivit cet exorde . Il le peignit pour le corps *Os humerosque Deo similis* , & dit ensuite que ce Monarque avoit le cœur noble , l'ame belle & genereuse , l'esprit net , solide & vif , qu'il estoit plein & d'honneur & de probité , estimant ceux qui en ont , haissant ceux qui en manquent , gardant sa parole avec une fidelité extrême , reconnaissant , constant dans le but qu'il s'est proposé , li-

beral par la seule vuë de faire du bien , pieux sans timidité , modeste sans affectation , sage sans inégalité , magnifique sans faste , juste sans severité , tendre & bon sans foiblesse , ferme sans dureté : ayant toujours la même conduite , toujours la même grandeur d'ame , toujours cette douce Majesté qui inspire également l'amour & le respect ; qu'il étoit affable aux Etrangers , qu'il aimoit tendrement ses Sujets , qui de leur costé le regardoient comme leur véritable Pere ; que lors qu'un honnête homme , de quelque condition ou profession qu'il fust , étoit assez heureux pour l'approcher , son merite luy étoit une recommandation assurée pour parvenir à la fortune , mais qu'il aimoit que l'on s'attachast à son devoir ; qu'on le trompoit rarement deux fois , & qu'on pouvoit dire sans exagerer ,

que c'étoit le Prince de l'Univers qui se connoissoit le mieux en physionomie , & qui penetroit plus avant dans le cœur de ceux qui luy parloient ; qu'il joignoit à cette grande penetration , un discernement admirable , une memoire prodigieuse , & qu'il scavoit la portée de l'esprit de ceux qui l'approchoient . Qu'il étoit outre cela grand Capitaine , brave , ayant le courage d'un Soldat & l'ame d'un Prince , intrepide dans le peril , infatigable & laborieux à tout entreprendre , inépuisable dans les ressources , impenetrable dans ses desseins , tresclair voyant dans ceux d'autrui , agissant lors qu'il paroissoit le plus en repos , & d'une prévoyance incroyable pour l'avenir ; qu'il donnoit les ordres aussi bien dans les Armées , que dans les Conseils ; qu'il disposoit tout , assistoit à tout , ani-

moit tout par son autorité , par ses soins , & par ses exemples , & que son Genie seul étant capable de suffire à tout , la source de ses Conseils étoit en luy-même ; qu'il soutenoit seul le poids des affaires ; que c'étoit à son cœur & à son esprit que nous devions tant de grands succez , & qu'ayant tout ensemble la gloire du dessein , & celle de l'execution ; ce qu'il pensoit n'avoit pas moins de grandeur , que ce qu'il faisoit .

Le 6. de ce mois , les Herauts & le Roy d'Armes allerent au Parlement , à la Chambre des Comptes , & à la Cour des Aides , avec M. le Marquis de Blainville , Grand-Maistre des Ceremonies ; à la Cour des Ménnoyes , à l'Election , à l'Université , au Chastelet , & à l'Hostel de Ville , avec M. des Granges ,

Maistre des Ceremonies , pour faire faire par les Jurez Crieurs qui les suivoient , les proclamations de la Pompe funebre de Mademoiselle d'Orleans. Cette ceremonie comincence toujours par le Parlement , & se fait ainsi . Les Herauts entrent d'abord dans la Grand'Chambre , vêtus d'une grande robe de drap noir avec leur cotte d'armes , & s'approchent près du Barreau , puis ayant fait leurs reverences accoutumées , ils passent au Barreau , où ils se tiennent debout , mais couverts . Le Grand Maistre des Cерemonies entre , & après avoir rendu la Lettre de Cachet du Roy , il prend séance avec les Conseillers . Un Commissaire de la Cour fait lecture de la Lettre ; puis la Cour ayant ré-

pondu, un Heraut dit aux Jurez
Crieurs qui suivent, de faire la
proclamation ; & apr s que les
Crieurs ont sonn  leurs clo-
chettes, l'un d'eux s'avance pro-
che du Barreau, & dit, *Messieurs,*
priez Dieu pour l'ame de tres-haute
& tres-puissante Princesse, &c. Il
dit le nom & toutes les qualitez,
puis il repete encore , priez
Dieu pour l'ame , &c. & ajoute,
pour le repos de l'ame de laquelle
le Roy fait faire un Service so-
lemnel en l'Eglise Royale de Saint
Denis en France , un tel jour & a
telle heure. Cette proclamation
faite , les Herauts & le Grand
Maistre des Ceremonies se re-
tirent , & en font autant aux
autres Compagnies. Quand
ces proclamations eurent  t 
faites pour Mademoiselle d'Or-
leans , les Herauts se transpor-

terent à Saint Denis en France , pour assister aux Vêpres des Morts qui y furent chantées le même jour sur les quatre heures après midy., par les Religieux de cette Abbaye. Les Herauts furent posez par le Roy d'Armes aux quatre coins & au devant du Corps, & tous les Officiers & toutes les Officières de cette Princesse assisterent à ces Vêpres. Le lendemain matin, les Herauts ayant été posez comme le jour précédent, les Officiers & Officières de la Maison de Mademoiselle d'Orléans furent placez dans le Chœur par M. des Granges; & sur les dix heures du matin, les Compagnies que le Roy avoit fait inviter étant arrivées jusqu'à onze heures & demie , furent aussi placées par M. le

Marquis de Blainville , & M.
des Granges. Puis les Herauts
s'étant levez d'auprés le Corps,
aprés avoir fait leurs reveren-
ces , s'en allerent avec le Roy
d'Armes prendre Monsieur le
Duc de Chartres , & Madame
la Duchesse de Chartres, Mon-
sieur le Duc, & Mademoiselle,
Monsieur le Prince de Conty ,
& Madame de Guise,dans une
maison qui est au dehors de
l'Abbaye, où ils trouverent M.
le Marquis de Blainville , M.
des Granges & M. Martinet ,
ce dernier Aide des Ceremo-
nies. Ils firent marcher devant
eux tous les Pauvres mandians
avec chacun un flambeau de
cire blanche à la main. Ensuite
marcherent les Iurez Crieurs
avec leurs robes de drap noir ,
un Ecusson des Armes de la

Princesse Défunte devant & derrière , puis les Herauts , le Roy d'Armes , l'Aide , le Maître , & le Grand Maître des Ceremonies ; Monsieur le Duc & Madame la Duchesse de Chartres , Monsieur le Duc & Mademoiselle , Monsieur le Prince de Conti , & Madame de Guise . Ils entrerent en cet ordre par la grande porte de l'Eglise . Le Chœur estoit tendu jusque aux croisées , & en quelques endroits jusques aux voûtes , le tout de blanc , à la réserve de l'Autel & de la Chaire du Prédicateur , qu'on avoit tendus de velours noir , ornés des Armoiries de la Princesse défunte , brodées d'or ; il y avoit aussi de grandes crêpines d'or aux endroits de ces ornemens où elles estoient nécessaires .

La Corniche qui regne au dessus des sieges des Religieux estoit ornée de bronze avec des panneaux de marbre noir , semez de larmes d'argent , & l'on voyoit des testes de mort ailées sur les chapiteaux , qui estoient en cartouche , le tout de bronze & de relief . Tous les pilastres portoient une corniche de bronze dorée . La frize estoit de marbre noir , & enrichie de Fleurs de Lis , entre-lassées d'ornemens aussi de bronze .

Il y avoit dans les entredeux des pilastres , des panneaux dont le fond estoit blanc semé d'hermine , bordée d'une bande de satin blanc , semée de Fleurs de Lis d'or . Le milieu des panneaux estoit rempli d'une Armoirie de la Princeſſe .

st, fort riche, & d'environ neuf pieds de haut. Toute cette architecture avoit jusques à trente pieds de hauteur. La corniche qui la portoit étoit couronnée d'un fronton de bronze & de marbre noir, bordée de deux rangs de lumières, & de piedestaux, de même bronze, garnis de vases portant des lumières. Le bas de cette même corniche étoit ornée d'un second lit de satin blanc fleurdelisé d'or, avec une crêpine d'or au bas du satin, de quinze pouces de haut. La Corniche étoit couronnée d'un rang de lumières, & faisoit le tour du Chœur jusques à l'Autel. On avoit fait un échafaut de chaque côté du Chœur, au delà de l'Autel, au dessus des Clôtures de la grille, qui é-

toient décorez comme le reste du Chœur. Ces échafaux contenoient environ cinq personnes. Il y en avoit un pareil à la Tribune, pour la Musique du Roy.

La Nef étoit tendue de blanc avec un lé de satin fleurdelisé d'or, & plusieurs Armoiries de huit pieds de haut. On voyoit au dessus de la porte du Chœur dans la Nef, trois grands Tableaux peints en bronze dorée. Celuy du milieu étoit de quinze pieds de haut sur dix de large, & representoit l'Ange tutélaire de la Princesse, qui luy tendoit la main, pour l'aider à sortir du tombeau, & de l'autre il luy montroit l'immortalité dans une Gloire. Une Mort paroissoit au dessus de cette Princesse, & luy arrachoit sa Cou-

ronne , & son Suaire , & ce qui luy restoit du monde . Les Armoires de la Princesse défunte faisoient les deux autres Tableaux , & elles étoient emportées , & déchirées par des Morts .

Le Mausolée étoit composé d'une estrade avec quatre escaliers ornez de lumieres , & de Piedestaux sur les angles , sur chacun desquels étoient des Anges de bronze dorée , portant d'une main les rideaux d'un grand Pavillon de trente pieds de hauteur ; ils étoient blancs , fleurdelysez d'or , & doublez d'hermine . Ces Anges tenoient de l'autre main chacun une torché ardeore . Entre ces Figures étoient des cassolettes , qui portoient plusieurs lumieres . Les Piedestaux étoient ornez de

bas-reliefs de bronze , representant la Charité, la Religion , la Pieté , & la Magnanimité. Le dehors du Cercueil qui renfermoit le corps de la Princesse , étoit de marbre noir , orné de Consoles , d'Armoiries , & de Socles de bronze dorée , & environné de huit Candelabres. Tout ce qui regarde cette Pompe funèbre étoit du dessein de M.Berrin , Dessinateur du Cabinet du Roy , qui avoit pris soin de le faire executer luy-même. Il étoit difficile de faire quelque chose qui parust beaucoup avec une Tenture blanche ; cependant il avoit trouvé moyen de l'enrichir d'ornemens , qui faifant un contraste avec le blanc , la faisoient beaucoup paroistre.

Les Mandians furent rangez

des deux côtéz de la Nef, jus-
ques au Chœur, & les Crieurs
étant restez dans la Nef, les
Heraults reprirent leurs places.
Les Princes & les Princesses
furent conduits aux leurs par
M.le Marquis de Blainville, &
M. l'Archevêque d'Auche qui
officia, étant allé à l'autel avec
le Clergé, les Religieux com-
mencèrent au Chœur le *Libera*,
il fut repris par la Musique du
Roy, qui acheva de chanter
pendant la Messe. A l'Offerte,
les Reverences accoutumées
furent faites par le Roy d'Ar-
mes, les Heraults, l'Aide, le
Maistre, le grand Maistre des
Ceremonies, les Princes & les
Princesses ; puis l'Oraison Fu-
nebre fut prononcée par M.
l'Abbé Anselme. La Messe ef-
tant achevée, l'asperzion & les

encensemens se firent par les Evesques & les Archeveques , après quoy le Roy d'Armes se leva de sa place , & alla audessant du Corps , où ayant appellé les Officiers de la Chambre de feu Mademoiselle d'Orleans , il leur dit de rendre les derniers devoirs à leur maistresse . Les Officiers de la Chambre s'étant approchez , & ayant monté sur l'Estrade pour prendre le Corps & le porter au Caveau , revestis chacun d'une grande Echarpe de Tafetas blanc , qui passoit de la droite à la gauche , le Roy d'Armes appella les Héraults d'Armes de France , & leur dit de venir faire leurs charges . Les Héraults estans venus à luy , ils s'en allerent ensemble au Caveau . Le Roy d'Armes s'estant posé sur le bord du costé de l'autel ; les Héraults

le borderent d'un costé , & M.
l'Archevesque d'Auché qui a-
voit officié , & Mrs les Eves-
ques qui assistoient , revestus de
leurs Chapes & la Mitre en
tête , le borderent de l'autre .
Le Corps fut apporté & mis au
Caveau , dans lequel entra le
Herault de Xaintonge pour y
faire sa charge . Le Roy d'Armes
appella le premier Maistre
d'Hôtel , qui estant venu à luy
avec son Baston , il le prit , le
brisà , & le donna au Herault de
Xaintonge qui l'alla porter sur
sur le corps . Il appella ensuite le
premier Escuyer , qui estant ve-
nu avec le Manteau Royal , il
le receut , le donna au Herault
de Xaintonge qui le porta aussi
sur le corps . Il appella ensuite
le Chevalier d'honneur de la
Princesse defunte , qui estant

venu avec la Couronne sur un Carreau de Satin blanc couverte d'un crespe , il la receut & la donna au Herault de Xaintonge , qui l'alla porter encore sur le corps , & le Roy d'Armes ayant appellé le premier Maistre d'Hostel , luy fit prononcer ces paroles ; *Officiers & officieres de Mademoiselle. Vostre Maitresse & la mienne est morte, sa maison est rompuë , pourvoyons nous.* Ensuite le Roy d'Armes dit , *Tres haute & tres-puissante Princeesse , ajoutant les noms & les qualitez de Mademoiselle) est morte.* Il repeta les mesmies choses encore une fois & dit , *Prions Dieu pour son ame.* Les Herauts & le Roy d'Armes quittèrent le Caveau , & allerent reprendre les Princes & Princesses avec l'Aide , le Maistre , & le Grand

Maistre des Ceremonies, & les remenerent dans l'ordre qu'ils estoient venus au logement dans le dehors de l'Abbaye où ils avoient esté les prendre.

On a écrit de Honfleur, que les Echevins y avoient fait sonner toutes les Cloches, si tost qu'ils eurent appris la mort de Mademoiselle d'Orleans, qui estoit Dame de leur Ville. Cela fut continué jusqu'au 6. de ce Mois qu'ils luy firent faire un Service solemnel dans la principale Eglise. Elle estoit tendue à double rang, ornée d'Ecussons, & dans le Chœur un superbe Mausolée. Le Pere Pascal Capucin, l'un des plus celebres Predicateurs de la Province, prononça l'Oraison Funebre de cette Princesse avec beaucoup d'applaudissement.

J'oubliay le mois passé à vous dire que M. le Nonce porta des Brefs du Pape à Monsieur le Duc du Mayne , à Madame la Duchesse sa Femme , & à Monsieur le Comte de Toulouze , & qu'il en eut une fort longue Audience. Il prit beaucoup de plaisir dans la conversation de ces deux Princes , & de cette Princesse. Les Princes luy rendirent sa visite , & ce Ministre de sa Sainteté fut de plus en plus charmé de leur esprit.

Il est rare de trouver un mérite aussi généralement reconnu , que celuy de M. de Catinat. Les promptes fortunes attirent presque toujours des jaloux , bien que ceux à qui elles arrivent en soient trouvez dignes , mais M. de Catinat à l'a-

vantage d'avoir les suffrages de tout le Public , & de voir qu'on luy rend tout d'une voix la justice que l'on ne rend quelque fois qu'avec peine à d'autres , quoy qu'eile leur soit legitimement due. Sa modestie est si grande , que lors qu'il alla à Pignerol , après avoir esté honoré du Baston de Maréchal de France , loin de permettre qu'on luy fît une Entrée , il ne voulut pas mesme souffrir que l'on tirast le Canon. Je vous envoie un Sonnet que M. de Lau-nay , Officier d'Artillerie à Chambéry , a fait à la gloire de ce General,

Illustre Catinat , dont la gloire
est certaine
Par l'estime d'un Roy plus grand
que les Cesars ;

Héros, dont on entend dire de toutes parts.

Que Rome n'eut jamais un plus grand Capitaine.



Ton bras qui rend partout la résistance vainque,

Sur Nice & Montmeillan planta nos Etendarts.

A Stafarde on te vit dans les plus grands hazards,

Vaillant comme un Condé, sage comme un Turenne.



Mais pourquoi m'engager en des soins superflus,

En louant dans ces Vers tes sublimes vertus ?

L'équité de LOVIS le fait mieux que personne.



Pour prouver tes exploits à la Postérité ,

Ne

*Ne te suffit-il pas que ce grand Roy
te donne*

*Un Buston qui te porte à l'immor-
talité?*

Quoy que la médisance n'épargne personne , il sera difficile qu'elle attaque ce General , du moins n'a-t-on pas vu que jusques-icy elle ait osé l'entreprendre. C'est ce qui doit paroistre fort rare , si on examine que la médisance est une peste qui a de coutume de s'attacher au merite. Ceux qui s'y sentent portez , & qui souhaitant de s'en corriger n'en scauroient venir à bout , aussi bien que ceux qui craignent de tomber dans un vice si honteux , doivent lire un Livre nouveau contre la Médisance , qui se vend chez le Sr Dhoury , rue

May 1693.

H

S. Jacques, au Saint Esprit. Je croy que pour peu qu'ils y veuillent faire d'attention, ce défaut leur paroitra si condamnable, & si indigne d'un honneste homme, qu'ils en auront de l'horreur. Ils trouveront à la fin du mesme Livre une description du Médisant, selon l'Ecriture Sainte, qui achevera de les engager à rendre justice à leur Prochain, & les empêchera de le déchirer.

Le 22. du mois passé, l'Academie de Soissons, qui est en partie redevable de son établissement aux bons offices de feu M. Pelisson, voulant témoigner sa reconnoissance envers un Ami si plein de merite & de générosité, fit faire dans la Chappelle de l'Evesché un Service solennel pour le repos de l'ame

de ce grand homme. La Messe fut célébrée par M. l'Abbé de Hericourt , Directeur de la Compagnie , & chantée par le Clergé du Séminaire , composé de plus de quarante Ecclesiastes. Tous les Academiciens qui estoient alors à la Ville se trouverent à cette lugubre Cérémonie. S'il n'y eut point d'Oraison funèbre , ce que vous allez lire de M. de Bonnecorse en pourra servir.



A MADEMOISELLE DE SCUDERY.

D'vn héroïque Ami ne plaignez plus de sort ,
Consolez vous , Sapho , la raison le demande.

*Vous perdez Pelisson, & cette perte
est grande ;*

Mais qui ne perd pas en sa mort ?

*Le Roy perd un Sujet fidelle,
La Robe un Magistrat exact, juste,
& prudent,*

*L'Eglise, un Défenseur ardent,
Rempli de pieté, de doctrine &
de zèle.*

*Pour chanter les fameux Explcis
De LOVIS redouté sur ce vaste He-
misphère,*

*De L O V I S le plus grand des
Rois,*

*Pelisson valoit un Homere.
il fut des doctes Sœurs le plus cher
Nourrisson,*

*Et la France seroit sans cesse
La Mere du Scavoire & de la Poli-
tesse,*

Si chaque siècle avoit un Pelisson.

Je vous ay déjà parlé à fond

de la creation & institution
de l'Ordre Militaire de Saint
Loüis. Ceux qui le devoient
remplir n'estant pas encore
nommez , je ne puis vous les
faire alors connoistre. C'est
mesme une chose assez difficile
à faire aujourd'huy , quoy que
la nomination soit faite , & que
Paris soit remply des Listes des
Officiers qu'il a plu au Roy de
nommer pour estre Officiers de
ce nouvel Ordre. Quand il s'a-
git de noms propres , une Liste
n'a pas esté copiée deux fois ,
qu'elle court défigurée. Ce-
pendant celle que je vous en-
voie est assurément des plus
correctes. Vous n'y trouverez
aucune qualité de Comtes &
de Marquis , quoy que plu-
sieurs ayent ce titre. J'ay mieux
aimé mettre seulement leurs

noms , que de faire quelques Marquis ; ou d'en dégrader quelques autres. Du reste , des Grands-Croix , & les Commandeurs sont si connus par eux-mêmes & par leurs Emplois , qu'il est impossible qu'on ne sça- che qui ils sont , si-tost qu'on lit leurs noms. Quant aux au- tres moins connus , mais pour- tant distinguez parmy les Trou- pes ; il auroit été tres-difficile de marquer tous leurs Emplois. Il y en a pourtant quelques uns parce qu'estant du même nom , on croiroit que ce seroit la mê- me personne. Pour les Officiers de Mer , il a été plus aisé d'en tirer les noms sur l'état de la Marine , qu'il n'auroit été sur celuy des Troupes du Roy , qui monte à près de cinq cens mil- le hommes. Sa Majesté en re-



Digitized by Google

cevant les Grands Croix , Commandeurs , & Chevaliers , leur a fait présent des Croix . Celle des Chevaliers est un peu plus petite que celle des Grands Croix , & des Commandeurs ; il n'y a aucun autre changement . Vous en pourrez voir icy une Estampe , que j'ay fait graver exprés pour vous l'envoyer . Ces Croix sont d'or , émaillées de blanc , cantonnées de Fleurs de Lis d'or , chargées d'un costé d'un Saint Loüis cuirassé d'or , & couvert de son Manteau royal , tenant de sa droite une Couronne de Laurier , & de la gauche la Couronne d'épines & les cloux en champ de gueules , entouré d'une bordure d'azur , avec ces lettres d'or ,

180 MERCURE
LUDOVICUS MAGNUS.

INSTITUIT 1693.

Et de l'autre costé pour Devise,
une Epée nuë flamboyante, la
pointe passée dans une couron-
ne de laurier , liée de l'échar-
pe blanche : aussi en champ de
gueules, & bordée comme l'au-
tre, d'azur, avec ces lettres d'or,

BELLICÆ VIRTUTIS

PRAEMIUM.

Ces Croix sont tres-belles , &
bien travaillées , & quoy que
chargées de beaucoup d'ouvra-
ge, & faites avec précipitation,
tout s'y distingue ; mais il ne
patt rien que de parfait de chez
M. de Launay , Orphévré du
Roy.

GRANDES-CROIS,
qui ont six mille livres chacun.

Mrs de Monchevreuil.

Chasteaurenauud.

La Rabliere.

Rivaro.

Vauban.

La Feüillée.

Rozen.

Polastron.

C O M M A N D E V R S

qui ont 4000. liv. chacun.

Vatteville.

Saint Silvestre.

Davejan.

Massot.

La Grange.

Laubanie.

Panetier, Chef d'Escadre.

Chamlay.

C O M M A N D E V R S

qui ont 3000. liv. chacun.

Castelas.

Preschacq.

Darbon.

La Fouchardiere.

Casteja.

La Caze..

H 53

182 MERCURE
Du Luc , Capitaine de Ga-
lere.

Bellegarde.

Guillerville.

Fourille.

Dalou.

Daumont.

Des Alleurs.

Des Bordes.

Damblimont.

Bezons.

CHEVALIERS,
qui ont 2000. liv. chacun.

Cougoulin. | Chefs d'Escadre.

De la Porte.

Bercourt.

De Vienne.

Chevilly.

Harbouville.

La Forest.

Machel.

Cadrieux.

La Haye.

Bellecroix.

Du Fort.

Lussan.

Valkier.

Vilmondor.

Rigouville.

Romainville.

Bolh.

Du Magnon, Chef d'Escadre.

Daugecourt.

Du Puy-Vauban.

Crespy.

Du Bourg, Maréchal de Camp

Refuge.

CHEVALIERS,

qui ont 1500. liv. chacun.

De Pontis. | Capitaines de

De Motheux. Vaisseau.

Saint Alvere.

Dainorezan.

Marsilly, Lieut. aux Gardes.

Rozamel,

Neuville-Beauvais.

184 MERCURE

La Faye.

Mennevillette.

Cornelins..

Monroux..

Boulogne.

Marsilly , M. de C.

Le Chevalier de Saujon , Capitaine de Vaisseau..

La France..

Chevire.

Chevalier..

Bressey.

La Trousse.

Richeran.

Du Tertrier.

Renier.

Montbas..

Salerne..

CHEVALIERS,

qui ont 1000. livres : cbacum.

De Septeme. | Capitaine de

De Saugers. | Vaisseau..

Bony..

De Louze..

Nonan.

Cantau.

De Bains.

Sanson.

Saint Amadour..

Lansac.

La Fitte..

Lurry.

Rey..

Sicart , Capitaine de Ercgane.

Boiveau.

Des Regards..

Dargouft..

Montigny.

D'hoüy.

Prufy..

Ferrand.

La Motte-Marsé..

Pradelles.

Ligny.

Desicux.

Des Allours , Capitaine des
Bourgognes.

Sainte-Eere..

Canau.

De la Treille, Capitaine de
Vaisseau.

Beaussier Felix, Capitaine de
Vaisseau.

La Mote.

Daguela.

Bourtonne.

Molé.

La Chauvignieres.

Ricous.

Garand.

Valcroissant.

Moiron.

La Grand' Maison.

La Neuville.

Du Bosc.

Lapara.

De France.

S. Amadour.

Daligny.

Du Solier.

De Perussis, Lieutenant de
Vaisseau.

GALANT. 187

CHEVALIERS
qui ont 800. liv. chacun.

Cordes.

Sennerville.

Guigueville.

Borelly.

Montenol.

La Roche.

Bondelot.

L'Etoile.

Danjou.

Neuville, Lieutenant de Ca-
valerie.

De Dais.

De Bar.

Blin Seignelay.

Plaque.

Du Haget.

La Combe.

Launay, Lieutenant Colonel
de Blaivois.

Du Gué.

La Caille.

Champlay.

La Pierte.

Mattillac.

De Goufoles.

Besombes.

Gregoire.

De grand Fontaine.

De la Beaudiere.

De L'Isle.

De Ericambault.

Le Roy a donné les Charges
de comême Ordre , sçavoir.

A M. du Fresnoy , Premier
Commis de feu M. de Louvois ,
& aujourd'huy de de M. de Bar-
befieux, la Charge de Tresorier.

A M. le Fevre , Controleur
des Bastimens du Roy , celle
de Greffier..

A M. de Lapré , celle d'Huissier ou Prevost.

Nous avons perdu depuis
peu de temps plusieurs per-
sonnes considérables de l'un &

de l'autre sexe, qui sont

Claude de S. Simon Duc & Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur des Chasteau, Ville & Comté de Blaye, de Senlis, de Pont Saint Maixance, & du Chasteau de Fescam. Il avoit été premier Ecuyer du feu Roy, dont il s'estoit acquis l'estime & la bien veillance par ses bonnes qualités de Premier Gentilhomme de sa Chambre, & Grand Louvetier, Gouverneur de Meulan, & Capitaine des Chasseaux de Saint Germain en Laye & de Versailles. Il est mort âgé de quatre vingt sept ans, & le plus ancien Chevalier de l'Ordre du Saint Esprit, qu'il avoit receu dans la promotion de 1633. Mathieu Rouvroy Sr du Plessis & de

Rasse épousa Marguerite de S. Simon, Sœur & Heritiere de Jacques de S. Simon. De ce Mariage vint Gilles de Rouvroy ou de S. Simon¹, Pere d'un autre Gilles de S. Simon, qui se signala à la Bataille de Patay en Beausse, à la prise de Meaux, & aux Sieges de Honfleur & de Pontoise. C'est de luy que venoit Loüis de S. Simon, Sr du Plessis & de Rasse, qui laissa de Denise de la Fontaine sa Femme, Claude de S. Simon, dont je vous apprens la mort. Feu M. le Duc de S. Simon épousa en premières Noces en 1644. Diane Henriette de Budos, Marquise de Portes, Fille unique & Heritiere d'Antoine Hercule de Budos, Marquis de Portes, Chevalier des Ordres du Roy, &

Vice-Amiral de France. Elle mourut à Paris le 2. Novembre 1670. en sa quarantième année, & le 12. Octobre 1672, il prit une seconde alliance avec Charlotte de Laubespine, Fille aînée de François, Marquis de Hauterive, Gouverneur de Breda, & d'Eleonor de Volyire Marquise de Ruffec, & il en a eu Louis Marquis de S. Simon, Vidame de Chartres, à qui Sa Majesté a accordé le Gouvernement de Senlis, de Pont Sainte Maixance & de Fescamp. Il avoit eu de son premier Mariage un Fils mort jeune, une Fille Religieuse, & Gabrielle Louise de S. Simon, Marquise de Portes, mariée en 1663 avec Henri Albert de Cossé, Duc de Brissac, Pair de France, & morte depuis peu.

192 MERCURE
d'années, sans avoir laissé d'En-
fans.

Dame Yolande de la Tremoile,
Veuve de M.le Marquis de
Royan. Il y avoit dix-huit
mois qu'elle étoit tombée dans
une espece de langueur, par une
maladie, qui luy a fait souffrir
d'extrêmes douleurs. Elle s'est
préparée à la mort par des Con-
fessions reiterées, ayant receu
plusieurs fois la Communion
pendant un mal si cruel, avec
toute la soumission aux ordres
de Dieu, que l'on pouvoit sou-
haiter d'une bonne & véritable
Chrétienne. Son Corps a été
porté dans l'Eglise des Cele-
stins où est le Tombeau de Mrs
de Noirmontier. Elle étoit Fil-
le du feu Duc de ce nom, Pair
de France, & avoit épousé M.
le Marquis de Royan, Frere

de M. le Comte d'Olonne , de la même Maison de la Tremoille. De ce Mariage sont sortis plusieurs Fils & Filles , dont il ne reste aujourd'huy que Mademoiselle de Royan , qui est dans l'Abbaye du Pont aux Dames , dont Madame sa Tante est Abbesse. Elle est fort jeune , & a toujours été élevée comme une Fille de sa qualité dans toute la vertu imaginable. C'est une des plus riches Héritières du Royaume , & on ne doit point douter qu'elle ne soit recherchée d'autant plus , que ses grands biens sont accompagnez d'une naissance tres-Illustre , étant de la Maison de la Tremoille du costé Paternel & Maternel , dans laquelle il n'y a rien que de grand. Mademoiselle de Royan est Niece

d'Alexandre François de la Tremoille, Duc de Noirmontier, de Marie-Anne de la Tremoille, qui a épousé M. le Duc de Bracciano, de l'illustre Maison des Ursins, & de Marie Angeli- que de la Tremoille, mariée à Rome à M. le Duc de Lentide la Maifon de la Rovere, qui a donné plusieurs Papes & un grand nombre de Cardinaux. Madame la Duchesse de Brac- ciano, qui se trouve depuis quel- ques années à la Cour, donnera beaucoup de lustre à cette jeu- ne Horitiere, ayant un merite singulier, & reconnu tel dans toutes les Cours de l'Europe.

Messire Loüis de Rechigne Voisin de Guron. Il estoit Eſve- que de Comminge, & avoit été auparavant Eſparavant de Tulle.

Messire Henry Guillaume le Jay, Evesque de Cahors. Il avoit été Aumonier , & en suite Maistre de la Chapelle de Son Altesse Royale Monsieur. Ce Prelat estoit Fils de feu M le Jay , de la Maison rouge , Maistre des Requestes , & petit Neveu de Nicolas le Jay , qui ayant été Procureur du Roy au Chastelet , puis Lieutenant Civil , & President à Mortier au Parlement de Paris pendant dix-sept ans ., y fut nommé premier President en 1630. après la mort de M. de Champigny. Il mourut en 1640. fort estimé par sa probité , par sa prudence , & par son amour pour les Lettres & pour les Savans. La Famille des le Jay est une ancienne Famille de Paris, qui a été feconde en grands

196 MERCURE
hommes. Jean le Jay, President en 1344. en la Chambre des Enquestes, épousa la Sœur de Jean des Dormians, Cardinal, Evesque de Beauvais, Chancelier de France, & Nicolas le Jay, Secrétaire du Roy & Maître des Comptes, fut choisi par le Roy François I. pour aller avec le Connétable de Montmorency, & quelques autres Seigneurs, recevoir l'Empereur Charles-Quint sur les Frontieres du Royaume, & pour l'accompagner jusque dans ses Etats de Flandre.

M. l'Abbé Longuet. Il étoit Parent de Madame la Chancelière le Tellier. M. l'Archevêque de Reims a donné une de ses Abbayes à M. l'Abbé de Langlée.

Dame Marie Decoulcur. Elle étoit

estoit Veuve de Messire Jacques Charreton , Seigneur de la Terriere , Maistre des Reques tes , & Conseiller d'Estat Ordinaire , & Fille de Claude Decouleur , Vicomte d'Arnas , Maistre d'Hostel du Roy , & de Marie de Noirat de Rouville. Cette famille est fort distinguée. Elle est originaire de la Ville de Lyon , & alliée à celles de Besins , de Langalierie , Palerne , la Tour-Vidaud , Pusignan , de Brancas , de Rousselet , Aukreia & plusieurs autres. Madame de la Terriere estoit une Dame d'une vertu , & d'une pieté exemplaire , & dont le seul nom suffit pour son éloge. Il y a plusieurs années qu'elle étoit veuve de M. de la Terriere , dont elle avoit eu M. le Marquis

May 1693.

I

& M. l'Abbé de la Terrière ,
M. l'Abbé de Marchereux ,
feuë Madame la Marquise de
Chepy , & trois Filles Religieus-
ses au Convent de Sainte Ma-
rie de Villefranche en Beaujo-
lois , dont l'une y est morte en
odcur de Sainteté , ayant la
qualité de Supérieure . Je ne
vous dis rien de la Famille de
Charre , dont je vous ay plu-
sieurs fois entretenuë dans mes
Lettres .

Messire Nicolas Goureau ,
Seigneur de la Proustière . Il
estoit Doyen de la Cour des
Aidés , & recommandable par
sa grande bonté , par son ap-
plication à rendre la justice ,
& par sa capacité . Ce nom est
assez connu , sans qu'il soit be-
soin de vous dire que sa naïf-
fance estoit aussi distinguée

que son mérite. Cette Famille, originaire de la Franche Comté , s'estant établie en Bretagne , & ensuite en Anjou , est une des plus nobles & des plus anciennes de ces Pays-là. Elle a produit plusieurs grands Personnages , qui se sont signaléz en divers Emplois d'Epée ou de Robe. Entre les autres , Philippe Gourreau , Seigneur de la Proustiere , Baron de Piédevault & de la Roche-Poullain , Maistre des Reques-tes & Doyen du Conseil dans le dernier siecle , dont tous les Historiens François font une si honorable mention , fut employé dans les Negociations les plus importantes de l'Etat. Feu M. Gourreau , Doyen de la Cour des Aides , est mort âgé de soixante & dix - sept ans ,

& laisse deux Fils ; sçavoir ; Messire François Gourreau , Seigneur de la Proustiere , Conseiller en la Grand' Chambre du Parlement , & ancien President aux Enquestes , & M. l'Abbé de la Proustiere , Prieur de Vitré en Bretagne .

Messire Armand Auguste Langlois de Blacfort , Abbé de S. André de Meimac , & Aumônier de feuë Madame la Dauphine , Fils de M. Langlois , Maistre d'Hostel du Roy . Il avoit esté Abé à l'âge de onze ans , Chanoine de la Sainte Chappelle à quatorze , & Aumônier de Madame la Dauphine à dix sept . Il est dans sa trente - unième année , ayant esté député du Clergé de France dans les Assemblées de 1685 & 1690. où il s'acquit l'estime

de tous les Prelats & Abbez
dont elles estoient composées.
M. l'Archevesque de Paris, qui
connoist parfaitement la ca-
pacité de ceux qu'il choisit le
nomma pour un des Conseil-
lers de la Chambre Ecclesiasti-
que , & le chargea de plusieurs
commissions , dont il s'acquitta
avec une approbation genera-
le. Les fonctions de ses emplois
dans le Clergé n'empêchoient
pas qu'il ne s'appliquast à l'é-
tude & à la Prédication , où il
se seroit distingué , s'il n'estoit
mort dans un âge , où l'on peut
dire en quelque façon , qu'il
commençoit seulement à vi-
vre. Il estoit officieux , Ami aussi
fidelle que seur , & personne
n'avoit plus de probité queluy ,
plus de droiture de cœur , plus
de sincérité & de politesse. Son

Frere ainé. Sous-Lieutenant aux Gardes, fut tué au Siege de Mastric en 1673. Il avoit été blessé au Siege de Candie, à l'âge de dix-sept ans.

M. l'Abbé de Baradas. Il avoit l'Abbaye de Sillion Bretagne, qui est une très belle Abbaye. L'honneur particulier que M.de Baradas, son Père, a receu, ayant possédé les bonnes graces du feu Roy, a fort relevé cette Famille par les Charges qu'elle a euës dans l'Eglise & dans l'Etat. Elle a donné un Evêque de Noyon, & une Abbesse du Pont aux Dames.

Le Jeudy 14. de ce mois, Messieurs de l'Academie Françoise choisirent M. l'Abbé Bignon, & M.de la Bruyere, Auteur du Livre intitulé, *Caractères*

de Theophraste, comme de dignes Sujets, pour être proposez à Sa Majesté, si Elle les agréoit pour remplir les places de M. le Comte de Bussi Rabutin, & de M. l'Abbé de la Chambre. Le Roy ayant témoigné qu'ils luy étoient agreables, la Compagnie passa au second scrutin le Samedy 23. & ils furent admis par tous les suffrages. Je vous en parleray plus amplement le mois prochain, après qu'ils auront été receus. L'Academie Françoise a beaucoup perdu dans les quatre premiers mois de cette année. M.l'Abbé de la Mothe-Fenelon a succédé à M.Pelisson depuis deux mois, comme je vous l'ay mandé, & outre les deux autres places qui viennent d'être remplies, il y en a une quatrième vacante par

la mort de Messire Fran^{çois} Tallemant, Abbé du Val-Chr^{étien}, arrivée le 6. de ce mois. C'estoit un homme zélé & officieux pour ses Amis , d'un commerce ais^e, & qui joignoit à une grande Litterature beaucoup de douceur & de politesse. Il avoit été vingt-quatre ans Aumônier du Roy , & il fut ensuite premier Aumônier de Madame. La parfaite connoissance qu'il avoit de la Langue Grecque luy fit entreprendre la Traduction des Vies des Hommes Illustres de Plutarque. Cet Ouvrage a eu l'approbation de tous les Scavans, & vous n'en douterez point quand vous sçauerez qu'il s'en est fait sept Editions. Il a aussi traduit de l'Italien l'Histoire de Venise du Procurateur Nani , qui luy en a

témoigné beaucoup de satisfaction, par des Lettres pleines d'estime & de reconnoissance. Il sçavoit encore parfaitement l'Espagnol & l'Anglois , & sa grande érudition attiroit chez lui toutes les semaines à certains jours quantité de gens de Lettres , qui apprennoient toujours quelque chose dans sa Conversation. Il étoit Frere de M. Derreaux, qui mourut sur la fin de l'année dernière, & de Madame la Comtesse de Ruvigny. Il étoit aussi Cousin germain de feu Madame d'Harambure , si estimée , tant qu'elle a vécu , de toutes les personnes d'esprit , Sœur de feu M. Tallemand Maistre des Requêtes , qui s'est acquitté avec tant d'éclat & de satisfaction du Roy & des Peuples, des Intendances

qui luy ont été données. C'étoit le Pere de M. l'Abbé Tallemant, Intendant des Devises & Inscriptions des Edifices Royaux, qui remplit si bien sa place dans l'Academie Françoise. Celuy dont je vous parle en est mort le Sous-Doyen. L'Abbaye du Val Chrétien, dont il jouissoit, étant dans l'appanage de Monsieur, ce Prince l'a donnée à M. l'Abbé de Magenville, Chantre de Saint Honore, Docteur de Sorbonne, & Fils de M. de Magenville, Tresorier des Bastimens du Roy, & de la Maison de Son Altesse Royale.

On a eu nouvelle que Messire François de Paule le Rebours, Seigneur de Chaussi & de la Fontaine, Prevost Royal & Juge de Police d'Orleans, y

est mort le 15. de ce mois, dans sa soixante & deuxième année. Il fut inhumé le 16. dans l'Eglise de S. Hilaire de la même Ville. Le Convoy étoit composé de tout ce qui marque un grand deuil. Tous les Corps de la Justice y assisterent, & M. l'Abbé Gouffet de S. Mesmin prononça l'Oraison funèbre avec beaucoup d'applaudissement. Il est regretté de tout le Pays. C'étoit un Juge intégre, incapable de prévention, labo-rieux, charitable, desinteressé, & ennemy des Novations. On a observé que le jour de son enterrement faisoit datte pour datte la trente-neuvième année de son installation ; son merite luy avoit fait obtenir dispense d'âge. Il a fait quantité de legs considérables. M. des

Coislin, Evêque d'Orléans, est Executeur de son Testament. Il laisse de grands biens, & une Charge considérable à remplir; il la tenoit sur le pied de quarante trois mille écus. Il avoit de grandes alliances dans la Robe, particulièrement M. de Bailleul, President à Mortier. M. le Rebours, Maistre des Requêtes, & President au Grand-Conseil, étoit son Bisayeul. Germain le Rebours étoit Prévost & Juge de Police d'Orléans il y a cent vingt-quatre ans. Il portoit *de gueules aux sept Lozanges d'argent.*

M. le Marquis de Boufflers est mort aussi depuis quelques jours. Il est Colonel du Régiment de Boufflers, & Neveu du Maréchal de ce nom. M. de Boufflers son Père, qui est mort,

il y a déjà plusieurs années, avoit épousé Mademoiselle de Guenegault, Fille de M. de Guenegault, Secrétaire d'Etat, qui avoit le département de la Maison du Roy, & Niece de M. de Guenegault, Trésorier de l'Epargne.

M. Testu est mort encore depuis quinze jours. Il estoit Contrôleur General de la Maison de Monsieur, Frere de M. Testu, cy devant Tresorier des Parties Casuelles, & de M. l'Abbé Testu Mauroy, de l'Academie Françoise. Son Altesse Royale, pour marque de l'estime qu'Elle avoit pour luy, a donné sa Chargé de Contrôleur General à M. Tubeuf, son Gendre.

Vous m'avez marqué que vous aviez leu avec plaisir la

Traduction en Vers des Satyres de Juvenal, qui nous a été donnée depuis deux ans avec des Notes aussi curieuses que savantes. M. de Silvecane, President en la Cour des Monnoyes, qui en est l'Auteur, n'a pas voulu priver le public de voir les Satyres de Perse, traduites aussi en Vers, & enrichies de semblables Notes. Cette fecundité dans un Magistrat, qui au milieu de ses grandes occupations, trouve encore du temps à donner à la Poësie, fait bien connoître que ce talent luy est naturel, & que ce qui seroit un travail penible pour un autre, n'est qu'un simple divertissement pour luy. Cette nouvelle Traduction en Vers des Satyres de Perse a été imprimée à Lyon, & se vend

chez le S. Michel Brunet , Li-
braire au Palais , qui debite
aussi une Historiette du temps ,
intitulée *La Princesse Agatho-*
nice.

Comme je sçay que vous
aimez à rencontrer dans mes
Lettres des preuves de l'atta-
chement sincere , & si on ose
dire de la vray passion que tous
les Sujets du Roy ont pour ce
Prince , particulierement ceux
d'entre eux qui ont l'honneur
de l'approcher de plus près , &
de le voir plus souuent , j'en
ay une à vous apprendre au-
jourd'huy qui est singuliere.
M. le Nostre , cet homme con-
nu de toute la terre pour avoir
passé l'antiquité , & pour estre
beaucoup au-dessus de la por-
tée de ceux qui le suivront ,
dans la magnificēe des Jardins

212 MERCURE
& l'embellissement des Fontaines , jusques à avoir passé celles d'Italie , si curieux & si délicat dans le choix de tout ce qui part de la main des grands Hommes , & plus distingué encore par les bontez que Sa Majesté a toujours euës pour luy , & par la justice qu'Elle a toujours rendue à son merite , a crû ne pouvoir rien ajouter au plaisir qu'il s'est donné toute sa vie d'enrichir un des plus beaux Cabinets du monde , qu'en priant le Roy de vouloir souffrir qu'il luy en fît present . Sa Majesté a bien voulu l'accepter ces jours passéz , & remercia M. le Nostre d'un Present si magnifique , étant également surprise qu'un Particulier eust pu assembler des pieces si rares , & qu'il voulust

renoncer , pour le luy donner , à ce qui a toujours fait tout son plaisir. Ce Cabinet estoit composé d'anciens Originaux des plus grands Peintres d'Italie , parmi lesquels est une Creation de l'homme , du Dominiquain , d'un effort de Peinture inimitable ; d'un grand nombre de Bronzes , Porcelaines , & Figures de Marbre. Le Roy , après s'estre donné le plaisir de laisser admirer ces pieces à toute la Cour , les a fait placer dans la petite Galerie de son Appartement , où elles n'ont rien perdu de leur beauté ; pour se trouver mêlées avec ce qu'il y a de plus rare & de plus achevé dans l'Europe.

L'Article que vous allez lire meritè aussi de trouver icy sa place , & il m'arrive rare-

ment de vous entretenir de
cez parciis. M. le Marquis de Vins
ayant esté reçu depuis peu Ca-
pitaine Lieutenant de la Com-
pagnie des Mousquetaires, que
commandoit feu M. de Lauvel-
le, s'est acquis un peu avant
que de partir pour l'ouverture
de la Campagne , & l'estime
generale ; & l'admiration de
tout ce Corps. Non seulement
il fut présent d'une Tente à cha-
que Mousquetaire , mais il
offrit une somme d'argent assez
considérable pour partager en-
tre ceux qui en pouvoient
manquer , & pria des Mous-
quetaires de cette Compagnie
qui en avoient besoin , de fai-
re écrire leurs noms. De trois
cents , il s'en presenta environ
trente , & ils toucherent l'ar-
gent proposé. Il n'y a person-

ne à qui il ne puisse arriver de se trouver dans quelque embarras faute d'estre payé de ceux qui luy doivent, & quand on est fort éloigné de chez soy, ou malheureusement engagé dans des procez, où que les faisons derangées ont empêché la fertilité de la terre, le plus honneste homme, & le plus de qualité, n'a pas toujours de l'argent comptant de reste.

M. le Marquis de Castrics vient d'épouser Mademoiselle de Mortemar. Il est Fils de René Gaspard de la Croix, Marquis de Castrics en Languedoc, Baron des Etats de cette Province, Gouverneur de Montpellier & de Sommieres, Commandeur des Ordres du Roy, & son Lieutenant General au

Gouvernement de Languedoc,
& d'Elizabeth de Bonzi, Sœur
de M. le Cardinal de Bonzi
Archevesque de Narbonne. Ce
jeune Marquis a été nommé
dans la dernière Promotion,
Maréchal des Camps & Ar-
mées du Roy, & avoit été
fait Brigadier il y a quelques
années, après une retraite aussi
prudente que glorieuse, &
qui sauva un grand Corps de
Troupes au Roy. Mademoiselle
de Mortemar est Fille de feu
M. le Maréchal Duc de Vi-
vonne, Viceroy de Sicile,
General des Galeres de France
& Niece de Madame de Mon-
tespan, Sur-Intendant de la
Maison de la feuë Reine. La
Maison de Mortemar Roche-
choüard, est si illustre, & j'au-
rois tant de choses à vous en

dire, que je ne vous repete point ce que je vous en ay souvent écrit. Mademoiselle de Mortemar a beaucoup de merite & d'esprit. La ceremonie de ce Mariage s'est faite dans l'Eglise des Filles de S. Joseph par M. le Cardinal de Bonzi. Madame de Montespan donna un Magnifique dîner à tous ceux qui y furent conviez, & le soir, Madame la Duchesse de Crequy, Tante maternelle de la Mariée, donna un tres-beau souper à la mesme Compagnie.

M. de Moneta y de Chazeron , Fils de M. de Monetaï Marquis de Chazeron , Gouverneur de Brest , Lieutenant General des Armées du Roy , Commandeur de ses Ordres , Lieutenant General en Rouss-

sillon , & cy-devant Lieutenant des Gardes du Corps du Roy , a épousé Mademoiselle de Barentin , Fille de feu M. Barentin President au Grand Conseil , & M. le Marquis de Chazeron , s'est demis en faveur de M. de Chazeron son Fils , du Gouvernement de Brest , avec l'agrément du Roy .

Ceux qui ont expliqué l'Enigme du mois passé sur *la Couverture d'un Livre* , qui en estoit le vray sens , sont ,

M. Jacques des Rues , Boucher & Sonnier du College de Beauvais , Chavance l'ainé de la rue S. Jacques , Bonnard de l'Hostel du Quesnoy Place Royale ; Lamy de la plus belle Vestale de Brie ; Cariclés de Versailles ; le Breton à l'Anagramme Gé mille Charmes ; le

Solitaire caraunien ; De Bigat-
ra ; les Mecontents de la nou-
velle Société du Jardin de Lyon ;
le fidelle amant de la charmante
Mariane P. de Lyon ; le
Bugiste de la ruë longue de la
mesme Ville ; l'ancienne Société
de Beauregard, ruë d'Enfer,
Mesdemoilles Françoise Pi-
chart d'Orleans ; l'aimable E-
tiennette Vautier de la Porte
de Paris , & son fidelle amant
de la ruë de la Vieille Mon-
noye ; l'aimable Manon de la
ruë aux Ours : & l'infortunée
Société de la Lotterie de la ruë
des Lombards : le Berger Tir-
é à l'Anagramme Siècle d'amour ;
Diane de la Forest d'Anacleu ;
l'aimable Noloise à l'Anagram-
me le vrai merite Bourgeois : la
Nimphe aimante ; le Cheva-
lier invisible de la Bague de Gi-
ges ;

L'Enigme nouvelle que je vous envoie aura de quoy exercer l'esprit de vos Amies, quoy qu'apparemmment la chose leur soit connue.



ENIGME.

DE mon pourvoir voicy de grandes marques.

L'attaque sans estre apperceu ;
Le suis également receu
Par les Sujets, & les Monarques

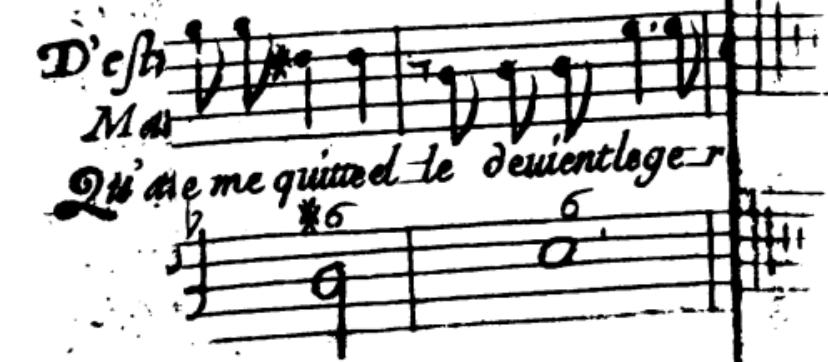
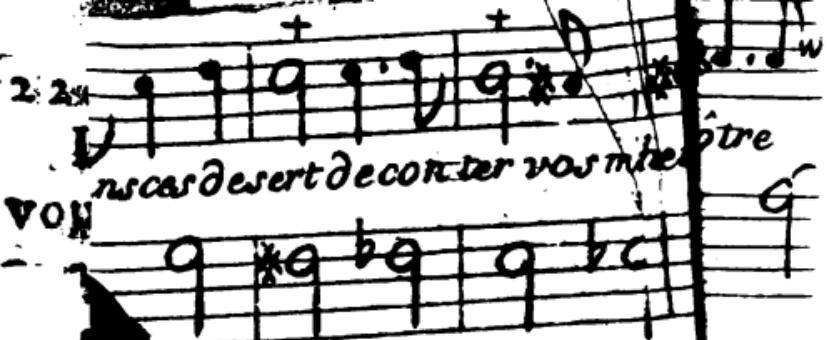
Comme je ne voy point, j'ay besoin
en chemin.

D'estre guidé d'un baston à la main,
Mais aussi j'ay ce privilege ,
Qu'aussi-tost que j'arrive; on me présente un siege.

On



que senti-
dut, ne dis-
me tout
toi
que pro-
blem
t'as mis
toux.
vous
ut ce
des la
Mus-
tooter



KOn a de moy tres-mauvais senti-
ment ;
Et ce n'est pas sans fondement,
Car j'excite où je suis une guerre ip-
testine,
Du d'un bien toutefois est souvenant
l'origine.

KI ay pour domaine une sombre pro-
vince ;
Dont on ne trouve l'air agreable ny
doux ;
Mais je puis assurer que l'on m'y
traite en Prince ,
Puis que l'on me fert à genoux.

L'Air nouveau , dont vous
allez lire les paroles , à tout ce
qu'on peut souhaiter dans la
belle composition de Musi-
que.

AIR NOUVEAU.

Cessez dans ces deserts de contes
nos malheurs ,

May 1693.

K

Les miens sont bien plus grands,
 plaintive Toirterelle ;
 Si vostre Moitié meurt sous les coups
 des Chasseurs,
 Au moins en la perdant vous la per-
 dez fidelle.

Avecit de mes manz je suis fait
 d'effroy,

I'avois touché le cœur d'une jeune
 Bergere,
 Qui par mille sermens m'avoit don-
 né sa foy.

La perfide me quitte, elle devient
 legere ;

Non, non, vous n'êtes point à plain-
 dre autant que moy.

Vous aurez sans doute atten-
 du un Printemps de moy, mais
 cette agreeable saison a été si
 retardée, qu'il y a grande ap-
 parence que nous aurons l'Esté
 tout d'un coup après l'Hiver.

C'est ce qui a donné lieu aux
Vers suivans.

*Vos concerts autrefois, aimable
Philomèle,
annonçoient les plaisirs de la sai-
son nouvelle,
Et préparoient nos cœurs au retour
du beau temps.*

*Tout est changé; les Tambours, les
Trompettes,
Par leurs bruits éclatans
Vous font taire dans vos retraites,
Et LOVIS seul qui part vous marque
le Printemps.*

Voicy d'autres Vers sur le
retardement de cette saison.

*Savez-vous que le Printemps,
Las de se jettner en France,
Soit chagrin, soit inconstance,
Voyage depuis deux ans?
Il a trouvé que la guerre
Troublloit icy les Amours.
Il cherche quelque autre terre*

Qui profite des beaux jours.

Bien que la Musique soit aujourd'hui fort à la mode , & qu'il y ait un tres-grand nombre de Compositeurs , il est certain que les Maîtres excellens & originaux sont rares . C'est ce qui fait croire que les vrais Connoisseurs ne feront pas fachez d'estre avertis , que M. Lorenzani a fait imprimer depuis peu , à la sollicitation de ses Amis , par le S. Christophe Ballard , un Recueil de plusieurs de ses Motets à une , deux , trois , quatre , cinq , & six parties , avec les symphonies , le tout en onze volumes dediez au Roy M. de Lorenzani remplissoit à Rome avec éclat la place de Maître de la Musique des Jesaïtes , lors qu'en luy offrit celle de la Ca-

GALANT. 225

thédrale de Messine , bien plus importante par sa réputation , & par ses revenus , qu'aucune autre d'Italie . M. le Maréchal de Vivonne , aussi distingué par son esprit & par son bon goût que par ses grands Emplois & par sa naissance , qui commandoit pour lors en Sicile l'honneur bien-tost de son estime & de sa bienveillance , & lors que ce Seigneur revint en France , après les révolutions de Messine , il engagea M. de Lorenzani à le suivre jusqu'à Paris , avant que de retourner à Rome , où la Maîtrise de S. Pierre luy estoit offerte . Il le conduisit à la Cour , & le présenta au Roy , auquel il fut entendre des Motets & des Airs Italiens de sa composition , dont Sa Majesté parut si contente ,

226 MERCURE

qu'Elle eut la bonté de luy faire dire, que s'il vouloit demeurer en France, Elle auroit soin de sa fortune. Ces parolés furent bien-tost suivies d'un Present considerable, pour luy faire acheter de M. Boisset la Charge de Maistre de la Musique de la feuë Reine, qu'il a exercée jusqu'à la mort de cette Princesse.

Monsieur partit le 28. de ce mois pour se rendre à Vitré en Bretagne, afin d'estre à portée, pour donner ses ordres sur toutes les Côtes. Son A. R. alla coucher le même jour à Brest, le 29. à Alençon, le 30. à Mayenne, & le 31. à Vitré. On écrit de Brest que toutes les Côtes voisines sont en bon état, & bien garnies de Canons &c de Bombes, avec de bons retranchemens, ce qui les rend

hors d'insulte, & met les Peuples dans une si grande sécurité, qu'ils souhaitent d'être assaillis de sorte que n'ayant point besoin de Vaisseaux pour leur défense, nostre Armée Navale pourra causer de grandes inquiétudes aux Enemis. L'Escadre de Rochefort, commandée par M. de Gabaret, arriva le 15. de ce mois en rade à Brest, forte de vingt-cinq Voiles. Parmi ces Vaisseaux il y en a seize de Ligne; le surplus, ce sont Brûlots & Frégates. L'Éole du Havre, & le Prompt de Dunkerque, estoient arrivés deux jours auparavant, ainsi que le Capitaine Batt avec l'*Alcione*. On tira le coup de partance le 21. & l'on fit les signaux ordinaires pour appareiller, mais le vent

23 MERCURE

s'estant rafraîchi , & ayant
changé tout à coup , on fut
obligé de déménager. Ainsi on
n'attend que le moment favo-
rable pour mettre à la voile.
M. de Chasteauneuf com-
mande l'Avant-garde. Il
porte Pavillon d'Amiral blanc
bleu , & a pour Matelots M.
d'Amblimont , Chef d'Escadre ;
& M. le Comte de la Galisson-
niere. M. le Marquis de Né-
mond est Vice-Amiral de la
mesme Division , & M. de Re-
lingue qui monte l'*Admirable* ;
en est Contre-Amiral .

M. le Maréchal de Tour-
ville commande le Corps de
Bataille. Il est Amiral général
à son ordinaire , ou si vous
voulez , Amiral blanc. M. le
Chevalier de Coëtlogon , &
M. du Maigniou , tous deux

Chefs d'Escadre, sont ses Matelots. Ce dernier monte l'*Ambitieux*, qui a été fait à Rochefort. M. de Villette est son Vice-Amiral. Ses Matelots sont M. de Larteloir, & M. Belisle-Erard. M. Langeron est Contre-Amiral, & a pour Matelots M. de Combes, & M. du Chalard.

Pour l'Arrière-garde, elle est commandée par M. de Gabaret, qui monte le *Victorieux*. Il est Amiral bleu. Ses Matelots sont M. de Machaut, & M. de Beaujeu. M. Pannetier est Vice-Amiral bleu, & M. le Chev. d'Infreville, Contre-Amiral.

Toute l'Armée est composée de trois Divisions, que chaque Amiral commande. Chaque Division l'est de trois Escadres, commandées par les Vice-

Amiraux & par les Contre-Amiraux , & chaque Escadre de huit Vaisseaux , ce qui fait en tout soixante & onze Navires de guerre. Chaque Escadre a trois Brulots , qui doivent toujours se tenir par son travers à la portée du Canon , afin d'observer quand on leur fait signal d'abordage. Il y a ajouté cela vingt Bastimens de charge , qui servent d'Hôpitaux & de Magasins. Le 24. la Flote mit à la voile.

L'Armée que M. le Maréchal de Lorges commande en Allemagne s'estant assemblée à la Petite Hollande , passa le Rhin le 16 & le 17. & se trouva forte de cinquante & un mille trois cents trente combattans. Le 18. elle campa à Hot , d'où elle partit le 19. après s'être sépar-

sée en deux Corps, dont l'un de trente mille hommes sous les ordres de M^{rs} les Maréchaux de Lorge & de Choiseuil a passé les Montagnes, & l'autre de vingt mille arriva le même jour devant Hodelberg & l'investit. M^{rs} de Chamilly & de Vaubecourt commandent à ce Siège. La Tranchée fut ouverte la nuit du 21. au 22. par le premier & troisième Bataillon de Picardie, commandez par M. le Prince d'Epinoz, qui en est Colonel. Il y a une fausse attaque, où la Tranchée fut ouverte par le second Bataillon de Picardie. Les ennemis tirerent beaucoup, mais avec peu d'effet. On croit qu'il y a environ trois mille hommes dans la Place. Elle ne manque de rien, étant un des Magasins.

zins de l'Armée ennemie. Cette Place est située entre deux montagnes, l'accès en est difficile, mais elle est fort commandée.

Le Traité de M. de Savoie avec les Princes liguez, devant expirer au dernier de Juin, ils le pressent de le renouveler en luy faisant des instances, qui vont jusques à l'importunité; mais ce Prince s'acharrit par expérience qu'il est dangereux d'aller trop vite en idé certaines affaires, veut voir quels avantages les Alliez remporteront sur les François au commencement de la Campagne, & ce que produira la Descente dont le Prince d'Orange l'a fait assurer. D'ailleurs, loin que l'Empereur ait tenu sa parole en lui envoyat un renfort de dix mille Alle-

mands, il n'a pas seulement envoyé de Recrues pour ceux qui doivent servir cette année en Piedmont, où le Duc de Savoie ne veut point qu'elles entrent avant le 20 de Juin. La Fievre a repris à ce Prince felon. les dernieres nouvelles.

Les Vents contraires ayant empêché le départ de nos Vaissseaux & de nos Galeres , je ne puis rien vous apprendre du Siege de Rose.

Quoy que je vous aye déjà parlé du Siege de Heidelberg , je dois ajouter icy que le quartier general est à Rokrbuen , & que les Troupes s'étendront depuis VVofsbrun jusques à VViblingen. Le Pont de communication au dessus de la Ville fut achevé le 21. Le Pont de Bateaux de la Place a été rom-

pu ; soit par une de nos Batteries , qui le voyoient à revers , soit que les Assiegez l'ayent rompu eux-mêmes . M. de Melac occupe les hauteurs en deçà du Neker , au dessus du Chasteau , avec dix neuf Bataillons , cinq cents Dragons , & quelques pieces de Canon . Il s'est rendu maître d'une Redoute que les Enemis n'ont pas défendue , & qui voyoit à revers les Ouvrages de la Place .. On a mis aussi une Batterie de six pieces de l'autre côté . M. de Lorge a aussi étably un poste dans l'Abbaye de Neuburg au delà du Neker .. La Tranchée a été ouverte du côté du petit front des Ouvrages de terre du Fauxbouq . Nous avons de ce côté-là une Batterie de dix pieces de Canon , qui bat la Redoute de l'Etoile ,

qui est sur la hauteur à mi côte du costé de l'attaque.

L'Armée du Roy qui estoit campée sous Tournay , décampa le 27. Elle est composée de cinquante deux Bataillons, qui font 31200. Fantassins , & de 117. Escadrons , qui font 17550 chevaux, le tout, 48750 hommes. Le 26 au matin, M.le Maréchal de Boufflers avoit ordonné qu'on prist du pain pour cinq jours, & avoit fait dire à la Cavalerie de ne point s'embarrailler s'il n'y avoit pas beaucoup de fourrage dans le Camp. On a fait cuire du pain pour vingt jours dans toutes les Villes frontières.. Pour empêcher qu'il ne se gâte, on le laisse dans le four une heure plus qu'à l'ordinaire; & afin que la longueur de la cuisson n'y cause pas de dimi-

nution, la ration est augmentée d'une once. Il n'y a point de Ville ennemie qui ne croye que l'orage va fondre sur elle. Les Paysans se sont engagés de fournir au Roy cinq mille deux cent trente deux chariots. L'Armée de M. de Luxembourg est de soixante & dix huit Bataillons, qui font 46800. Fantassins, & de 161. Escadrons, qui font 24150. Chevaux, le tout 70950. hommes. Total des Armées 119700. hommes.

Après vous avoir fait le détail du Siège d'Heidelberg, je croïs vous faire plaisir d'ajouter ici une ample Relation de la prise de cette Place. Les Affiegeans s'estant apperçus que les Ennemis faisoient beaucoup de mouvement dans le Fauxbourg de Spire, parce qu'ils y

estoient enveloppez , & qu'y
estant vus à revers , ils estoient
batus de tous costez , resolurent
de lès attaquer . Le dessein des
Ennemis estoit de se retirer
dans la Ville , & d'abandonner
entierement le Faux bourg ,
mais se voyant attaquez brus-
quement , & estant encore trop
éloignez de la Ville pour s'y
potivoir jettter sans estre suivis
de trop près & deffaitz avant
que d'avoir pu gagner la Porte ,
ils voulirent reprendre les Postes
qu'ils commençoient à quitter ,
mais nos Troupes s'avancèrent
avec tant de precipitation &
d'ardeur , qu'ils ne purent exe-
cuter leur dessein , de sorte
que le desordre se mit parmy
ces malheureux , qui voyant
fondre sur eux un si grand &
si prompt orage , furent obligez

de gagner la Porte de la Ville, en effuyant le feu & les coups de nos gens. Il est aisé de juger qu'ils estoient suivis de fort près, & qu'ils perdirent beau-
coup de monde en cette occa-
sion. Cependant, comme ils s'é-
voient mieux le chemin de la
porte, & qu'ils n'estoient oc-
cupez qu'à fuir, au lieu que les
nostres perdoient quelques
momens à tuer en le poursui-
vant, ils eurent le temps d'en-
trer, & de fermer la porte de
la Ville, avant que nos gens y
arrivassent. Les Grenadiers de
Picardie l'enfoncerent avec
leurs Haches, & ce qui doit
paroître difficile à croire, elle
fut enfoncée en si peu de temps,
que les Ennemis qui n'avoient
encore pu gagner le Château,
furent joints par nos Trouppes.

elles les suivirent en tuant tou-
jours jufques à la porte du
Château. Les premiers entre-
rent, mais les Ennemis s'étant
apperçus, que nos Troupes les
suivoient, fermèrent la porte,
de peur qu'elles n'entraffassent
avec leurs gens, & en sacrifi-
rent environ six cens cinquan-
te. Les nôtres continuèrent plus
de deux cens, pendant le temps
de cette marche, & à la porte
m. sme du Château, le reste
qui montoit à environ quatre
cens quarante, fut enfermé par
nos gens dans une Eglise. Com-
me il fallut descendre du Chaf-
teau à découvert, & que les En-
nemis tirerent beaucoup, nous
perdîmes vingt hommes, parmy
lesquels il y eut un Capitaine
de Picardie tué, & un Lieute-
nant nommé Bassillac, dange-

reusement blessé. Pendant que ces choses se passoient , les Troupes qui estoient à la fausse attaque, entrerent dans la Ville, & M. de Melac qui commandoit du costé du Fort de l'Etoile s'en rendit aussi maistre , de sorte que nos Troupes étant entrées par trois endroits dans la Place, s'y trouverent au nombre de plus de trente mille hommes. La confusion alla si loin , qu'il fut impossible d'empêcher le pillage de la Ville. Les Officiers Generaux firent néanmoins tous leurs efforts pour la sauver , mais dans un si grand desordre il s'en fallut beaucoup qu'ils n'obtinsent tout ce qu'ils souhaitoient. Le Gouverneur du Chasteau attentif à ce qui se passoit , & craignant d'avoir une destinée pareille à celle de

la Ville, envoia un Capucin pour faire des propositions à M. de Lorges. Ce Maréchal qui avoit son but, le retint le plus qu'il luy fut possible, & le renvoya sans luy rien accorder. Le Gouverneur demandoit à écrire au Prince de Bade l'état où il se trouvoit, parce que ce Prince luy avoit ordonné de se défendre jusqu'à la^e derniere extrémité. Le Gouverneur inquiet de n'avoir rien obtenu, renvoya le Capucin mais sa negociation ne fut pas plus heureuse que la précédente. M. de Lorges qui vouloit gagner du tems, envoia un Officier avec ce Religieux, & dans l'entretien qu'ils eurent avec le Gouverneur du Château, il lui fit presser que s'il renvoyoit un Officier avec le Capucin, les choses se pourroient ac-

commoder. Le Gouverneur le crut, & envoya un Officier général. Ils furent quelque tems à trouver M. de Lorges, qui ne voulant rien conclure si-tost, estoit allé exprés donner des ordres dans la Ville. Cette troisième entrevue ne réussit pas mieux que les deux premières pour le Gouverneur ; & enfin Mr de Lorges étant venu à bout de ce qu'il avoit projeté, & les Mortiers & les Canons étant en état par les soins de M. de la Frezelière, qui avoit fait une diligence extrême, il dit à M. Desalleurs de ramener les Députez, & de leur faire voir en passant les Batteries de Bombes & de Mortiers, ce qui eut tout l'effet que ce Maréchal s'estoit proposé, car ils n'eurent pas plûtost

fait leur rapport au Gouverneur, qu'il accepta la capitulation que M. de Lorges luy avoit proposée, à l'exception d'une porte qu'il ne voulut pas livrer le soir, craignant que le Chasteau ne fust pillé, comme la Ville l'avoit été, ainsi la Garnison sortit au nombre de 1800. hommes. On peut connoître par là qu'elle dévoit avoit été fort nombreuse, puis qu'on en avoit tué beaucoup à l'attaque du Faux-bourg, & à la poursuite jusques au Chasteau, & qu'il restoit encore environ cent quarante Prisonniers. Ils avoient mis le feu aux deux Clochers de la grande Eglise, où ils estoient enfermés. & ce feu s'estant communiqué à la Ville, il en consuma une partie, malgré tout ce qu'on

244 MERCURE
fit pour l'éteindre. On garnit
deux grands Magasins de farin-
nes, & on a trouvé 5000. grena-
des chargées, 1000. bombes &
40000. milliers de poudre, avec
du plomb à proportion, 12. pie-
ces de Canon de fonte, & dix de
fer, & un Pont de Bateaux que
l'on a envoyé à Philipbourg. M.
de la Erezelieze dit que c'est le
plus bel ouvrage qu'on ait en-
core vu de cette nature. Ainsi
Heidelberg , qu'on fortifioit
depuis trois ans , & dont les
ennemis avoient fait un de
leurs principaux Magasins , a
été pris en vingt heures de
Tranchée , & sans qu'on y ait
perdu plus de vingt hommes ,
quoy que le General Soyer se
fust jeté dans la Place pour la
défendre , & que le Prince de
Bade fust depuis plus de deux
mois sur le Rhin à mettre tou-
tes

ses choses en estat, pour ouvrir la Campagne avant nous, & avec des Troupes plus nombreuses.

Mr le Comte d'Estrées parit de Toulon le 14. avec 22. Vaisseaux de Ligne ; il devoit être suivi de quelques autres, & de trente-cinq Galeres.

Mr de Savoye demande aux Espagnols qu'ils luy remettent entre les mains deux des meilleures Places du Milanois, avant que de renouveler le Traité, pour naissancement de la promesse qu'ils luy font de le rétablir dans ses Etats, afin que ces Places luy demeurent, en cas qu'ils ne puissent tenir leur parole.

Pour rendre la Relation de la prise de Heidelberg complète, je vous diray que l'on avoit

May 1693.

L

poussé la Tranchée jusqu'à
700. pas ; que Mr le Prince
d'Epinoy, Colonel de Ricardie,
estoit à la teste des Bataillons
de ce Régiment, qui l'ouvrir-
ent ; que rien n'égale l'ardeur
des Troupes qui arrachèrent
les Palissades du Faubourg, quoï
que très bonnes ; que les Grec-
sadiques enfoncèrent la porte de
la Ville à coup de haches, pas-
se qu'ils n'avoient pas laissé le
temps aux Étendards de lever le
Pavillon ; que l'on avoit en-
fouillé beaucoup de Femmes
dans l'Eglise, pour les sauver de
la fureur du Soldat qui prend
la Ville d'assaut, & que le
Capitaine nommé Bois-Robert
fit une très-belle action, estant
échappé dans la Ville du côté du
Fort l'Etoile avec 60. hommes
seullement, & ayant pris deux

Drapcaux à ceux qui la gardoient de ce coste-là, après les avoir baïtus.

Je ne vous dis rien du Roy. Il garde le silence, & je n'en sais j'auray bien-tost plus de peine à le suivre qu'à me taire. Sa Majesté est parti de Quesnoy, pour l'execution de l'enfermée que personne n'a pu encore deviner.

Je rends au mois prochain à vous parlet de la mort de Madame de la Fayette, & de M. Maulevrier Colbert. Je suis, Madame, &c.

A Paris ce 31. May 1693.

T A B L E.

P rélude.	
Sonnet au Roy.	2
Epître en Vers.	4
Lettre sur une nouvelle découverte, qui regarde la santé.	14
Embarras d'ante Belli., Fragment d'histoire.	29
vers allégoriques de Mademoiselle des Houlieres.	40
Article fort extraordinaire.	43
Prodige.	47
Dialogue.	49
Sonnet.	51
Lettre écrite de Saumur concernant la Baguette.	53
Dispute sur l'eau & sur le vin.	75
Eloge funèbre de M. Pelisson, pro- noncé à l' Académie de Toulouse.	87
Réponse au Livre intitulé, Lettres.	

T A B L E.

qui découvrent l'illusion des
Philosophes sur la Baguette, &c.
qui détruisent leurs systèmes.

	I O I
<i>Nouvelles d'Alger.</i>	140
<i>Actions de graces rendues à Dieu par les Chevaliers Hospitaliers du S. Esprit.</i>	143
<i>Eloge du Roi prononcé à S. Germain en Laye.</i>	145
<i>Pompe funebre de Mademoiselle d'Orléans, faite à S. Denis, avec l'invitation faite aux Compagnies Superieures, &c autres, &c la description du Mansolde.</i>	150
<i>Service fait à Honfleur pour la mè- me Princesse.</i>	169
<i>Sonnet.</i>	170
<i>Remedes contre la Médisance.</i>	173
<i>Service fait à Soissons.</i>	174
<i>Article touchant la creation &c institution de l'Ordre de S. Louis.</i>	176

T A B L E.

<i>Mores.</i>	188
<i>Traduction en vers des Satyres de Ixenial,</i>	209
<i>Present fait au Roy par M. le No- tre</i>	241
<i>Belle action de M. le Marquis de Vins.</i>	243
<i>Mariages,</i>	245
<i>Article des Enigmes.</i>	220
<i>Printemps nouveau.</i>	221
<i>Recueil des Motets de M. de Lorentz.</i>	222
<i>Départ de Monsieur.</i>	226
<i>Etat de la Flotte du Roy.</i>	228
<i>Siege d'Heidelberg.</i>	230
<i>Nouvelles de Piedmont.</i>	232
<i>Détail de ce qui s'est passé à la prise d'Heidelberg.</i>	233
<i>Départ de Mr. le Comte d'Estarac de Toulon.</i>	234
<i>Nouvelles de divers endroits.</i>	235
<i>Mort de Madame de la Fayette.</i>	236



L'an de la Table.

